

Rapport annuel sur le système de la petite enfance et des services de garde d'enfants de l'Ontario, 2021

Le Rapport annuel 2021 sur le système de la petite enfance et des services de garde d'enfants de l'Ontario donne un aperçu du système de la petite enfance et des services de garde d'enfants et décrit les données et mesures clés pour la petite enfance ainsi que les indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Introduction

Nous sommes conscients du fait que le système de la petite enfance et de la garde d'enfants fournit un soutien vital aux familles et contribue à donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie. C'est la raison pour laquelle le gouvernement provincial s'engage à bâtir un tel système inclusif et abordable qui soit de grande qualité.

Le présent rapport fournit un aperçu annuel de ce secteur et de l'évolution des tendances d'une année à l'autre afin d'améliorer la compréhension du système de la petite enfance et de la garde d'enfants. Il permet également au gouvernement provincial de respecter son engagement de publier ses progrès, en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/ontario-2017.html>) .

La plupart des données présentées dans le présent rapport ont été recueillies de mars 2020 à mars 2021. Or, au début de 2020, la COVID-19 est arrivée au Canada et a eu un impact sur toute la population ontarienne. La pandémie a été lourde de

conséquences pour la santé et la situation financière des familles. Elle a également eu de profondes répercussions financières sur le secteur des services de garde d'enfants.

Le système de la petite enfance et de la garde d'enfants de l'Ontario continue de subir les conséquences de la pandémie de la COVID-19. Ainsi, au 31 mars 2021 :

- le nombre de places dans les services de garde d'enfants agréés a augmenté de 1 736 pour atteindre 464 538. Presque tous les groupes d'âge ont connu une augmentation du nombre de places, soit de 3 % pour les poupons, de 2 % pour les bambins, de moins de 0,4 % pour les enfants d'âge préscolaire et de la maternelle/du jardin d'enfants, et une augmentation de 692 à 842 places pour le groupe « regroupement familial » ^[1]. La seule exception concerne le nombre de places pour les enfants d'âge scolaire, lequel a légèrement diminué d'environ 0,3 %;
- le nombre de centres de garde d'enfants agréés a diminué de 1 %, passant de 5 565 à 5 506;
- parmi tous les centres de garde d'enfants agréés, 2 986 étaient situés dans des écoles financées par les fonds publics, soit 17 centres de moins que l'an dernier;
- le nombre d'agences de services de garde d'enfants en milieu familial a augmenté de plus de 6,1 %, passant de 131 à 139. Il y avait 8 561 domiciles approuvés qui y étaient affiliés, soit une augmentation de 3,2 %;
- plus de 2 000 personnes ont reçu une subvention pour obtenir un diplôme d'éducation de la petite enfance ou une certification en leadership.

Le gouvernement de l'Ontario a proposé une variété de mesures de soutien au secteur des services de garde d'enfants et aux familles pendant la pandémie de la COVID-19. Ces mesures comprennent ce qui suit :

- un financement de 234,6 millions de dollars par le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, pour assurer la sécurité des enfants et du personnel dans les milieux pour la garde d'enfants et la petite enfance;

- un financement de 66 millions de dollars pour les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS), a été utilisé entre janvier et mars 2021 pour pallier aux coûts d'exploitation accrus des services de garde d'enfants et des centres pour l'enfant et la famille ON y va pendant la pandémie de la COVID-19;
- des services de garde d'enfants d'urgence payés par le gouvernement provincial et gratuits pour les parents en soutien aux travailleurs de première ligne, sur trois périodes entre mars 2020 et juin 2021;
- un soutien à la reprise des activités des centres de garde dès la mise en place de mesures rigoureuses de santé et de sécurité, selon les documents d'orientation élaborés en collaboration avec les ministères provinciaux de la Santé et du Travail ainsi qu'avec les partenaires fédéraux, municipaux et du secteur de la garde d'enfants;
- de l'équipement de protection individuelle (EPI), comme des masques, des écrans faciaux et des trousses de dépistage rapide, à plus de 6 000 services de garde d'enfants agréés, centres pour l'enfant et la famille ON y va et programmes pour l'enfant et la famille des Premières Nations, afin de soutenir la prestation saine et sécuritaire des programmes;
- un financement continu aux centres pour l'enfant et la famille ON y va pour des services virtuels et d'autres soutiens aux familles pendant les périodes de fermeture;
- l'interdiction aux fournisseurs de services de garde de facturer des frais de garde d'enfants auprès des parents au cours de la dernière année, lors de la fermeture de ces services par la province;
- le Programme de soutien aux familles d'avril à août 2020, lequel a permis d'aider les parents à payer les frais supplémentaires associés à la fermeture des écoles et des services de garde pendant l'éclosion de la COVID-19, au moyen d'un paiement ponctuel de 200 \$ par enfant de 12 ans et moins et de 250 \$ pour les personnes de 21 ans et moins ayant des besoins particuliers;
- la Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19 en mai 2021, dans le cadre de laquelle les paiements pour pallier aux frais supplémentaires liés à l'apprentissage ont été de 400 \$ par enfant et de 500 \$ pour un enfant ayant des besoins particuliers.

Un système de garde d'enfants stable et accessible sera essentiel pour soutenir la

population ontarienne tout au long de la pandémie de la COVID-19 et pour relancer l'économie de la province. En 2021-2022, le gouvernement provincial continuera de soutenir les familles et le système de la petite enfance et de la garde d'enfants par les moyens suivants :

- investir plus de 2 milliards de dollars dans le financement de la petite enfance et de la garde d'enfants, dont environ 390 millions de dollars par an pour soutenir le crédit d'impôt pour la garde d'enfants, le gouvernement fournissant un complément unique de 20 % pour l'année d'imposition 2021;
- mettre en œuvre le nouvel accord avec le gouvernement fédéral relativement au plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien;
- mettre en œuvre sur un an le nouvel accord Canada-Ontario sur la main-d'œuvre pour la garde d'enfants et la petite enfance afin d'appuyer le recrutement et la rétention de cette main-d'œuvre en 2021-2022;
- continuer de soutenir le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants afin d'assurer la santé, la sécurité des familles et la viabilité de ces programmes essentiels, en fournissant des protocoles de santé et de sécurité, de l'EPI et des tests de dépistage rapide, alors que nous continuons à gérer l'éclosion de la COVID-19;
- venir en aide aux familles qui ont besoin de places subventionnées et accorder des fonds aux municipalités en ce sens;
- créer jusqu'à 30 000 places en services de garde dans les écoles au cours des cinq prochaines années, ce qui comprend jusqu'à 10 000 places dans les nouvelles écoles;
- accorder 203 millions de dollars aux municipalités en 2021 afin de rehausser les salaires des professionnels admissibles en garde d'enfants.

De plus, l'Ontario attend avec intérêt la mise en œuvre du plan national de garde d'enfants pour s'assurer que les parents et les enfants bénéficient d'un système de garde d'enfants de grande qualité qui est abordable et flexible et qui fonctionne pour les familles de l'Ontario. Nous continuons de nous assurer que les ressources et protections nécessaires sont en place pour soutenir le secteur des services de garde d'enfants pendant la pandémie de la COVID-19. Nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire et nous continuerons de surveiller la situation évolutive et de nous y adapter.

Enfin, nous souhaitons remercier nos partenaires du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants : les éducateurs en garderie, les exploitants de services de garde d'enfants, les communautés des Premières Nations, les gestionnaires de services municipaux regroupés et les conseils d'administration de district des services sociaux. Nous les remercions pour tout ce qu'ils ont fait pour assurer la santé et la sécurité de nos enfants. Leur collaboration ainsi que leur engagement inébranlable envers les familles ont été cruciaux en ces temps sans précédent.

Système de la garde d'enfants de l'Ontario et intervention de la province contre la COVID-19

Depuis son arrivée au Canada au début de 2020, la COVID-19 a affecté la vie de toute la population ontarienne. Elle a eu des répercussions considérables sur la santé et a présenté des défis économiques pour les familles ainsi que le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants. Au 31 mars 2021, 5 282 (96 %) des 5 506 centres de garde d'enfants agréés et 129 (93 %) des 139 agences de services de garde en milieu familial agréées ont repris leurs activités suivant les fermetures d'urgence pendant la pandémie de la COVID-19.

Les familles, les entreprises et les communautés de l'Ontario subissent encore les répercussions de la pandémie. Tout au long de cette période, pour en atténuer l'impact sur les familles et le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants, le gouvernement de l'Ontario a soutenu :

- les enfants des travailleurs de première ligne grâce à des services de garde d'enfants d'urgence permettant à ces travailleurs de continuer à fournir des services essentiels et offrant un milieu sécuritaire aux enfants, gratuit pour les parents;
- la santé mentale et le bien-être des enfants et des familles grâce au maintien de services et de programmes virtuels dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- les programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants par des financements visant à soutenir la durabilité, y compris la remise directe d'EPI et une aide supplémentaire pour pallier les frais accrus associés à la dotation en personnel, au nettoyage et au respect d'autres mesures de santé et de sécurité;

- les objectifs de santé publique en établissant des directives opérationnelles pour aider les exploitants de services de garde d'enfants à respecter les protocoles de santé et de sécurité fondés sur des données probantes;
- les familles de l'Ontario grâce à deux programmes de soutien (comme le Programme de soutien aux familles), qui consistent en un paiement ponctuel directement aux parents pour couvrir les frais supplémentaires associés aux besoins d'apprentissage de la petite enfance durant la pandémie.

Services de garde d'enfants d'urgence pour les travailleurs de première ligne

En partenariat avec les ***** GSMR et les ***** CADSS, les communautés des Premières Nations et les titulaires de permis de services de garde d'enfants, le ministère de l'Éducation a mis en œuvre le programme provincial de services de garde d'enfants d'urgence pour les enfants des travailleurs de la santé et de première ligne pendant trois périodes tout au long de la pandémie de la COVID-19.

Le programme a fourni gratuitement des services sécuritaires de grande qualité pour la garde d'enfants, afin d'atténuer les répercussions associées aux fermetures des services de garde d'enfants et des écoles sur les familles des travailleurs de première ligne qui étaient tenus d'exécuter en personne des services essentiels au sein de leur communauté. Ce programme a été entièrement financé par la province au cours des trois périodes.

Le ministère a mis en œuvre la première itération du programme de services de garde d'enfants d'urgence au début de la pandémie, soit de la mi-mars à la fin de juin 2020. Suivant cette fermeture d'urgence à l'échelle provinciale, les centres avaient été autorisés à reprendre leurs activités dans le respect de mesures strictes en matière de santé et de sécurité.

Le ministère a mis en œuvre la deuxième version du programme de services de garde d'enfants d'urgence pour les enfants d'âge élémentaire et scolaire du 4 janvier au 16 février 2021, lorsque tous les programmes de la province ont pu reprendre leurs activités régulières avec des précautions améliorées en matière de santé et de sécurité suivant la période d'apprentissage à distance.

Le ministère a mis en œuvre le troisième programme de services de garde d'enfants d'urgence pour les enfants d'âge élémentaire et scolaire du 19 avril à la fin de juin 2021. À son apogée, durant la troisième vague de la pandémie, le programme de services de garde d'enfants d'urgence a desservi plus de 12 000 enfants par jour et a

été en opération pendant 10 semaines. Le programme s'est terminé le 30 juin 2021, à la fin de l'année scolaire, et tous les programmes provinciaux de garde d'enfants ont pu reprendre leurs activités habituelles en prenant de meilleures précautions en matière de santé et de sécurité.

La mise en œuvre des services de garde d'urgence a été possible grâce au leadership et au travail acharné de nos partenaires municipaux et des Premières Nations ainsi que des superviseurs dévoués des services de garde d'enfants, des éducateurs de la petite enfance et du personnel du programme.

Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants, des familles et du personnel

La priorité absolue de l'Ontario est la santé et la sécurité des enfants, des familles, des fournisseurs et du personnel. Pendant la pandémie de la COVID-19, le ministère de l'Éducation, conseillé par les ministères de la Santé et du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, par Santé publique Ontario et par le Bureau du médecin hygiéniste en chef, a établi et mis à jour des lignes directrices opérationnelles qui établissent des protocoles de santé et de sécurité publiques fondés sur des données probantes pour les services de garde d'enfants, les centres pour l'enfant et la famille ON y va ainsi que les programmes avant et après l'école. Des directives distinctes ont également été élaborées pour les communautés des Premières Nations qui exploitent des services de garde agréés et des programmes pour l'enfant et la famille. Les lignes directrices comprennent de l'information sur les exigences en matière de santé et de sécurité comme l'utilisation des équipements et des jouets et de l'aménagement de l'espace.

Afin d'appuyer une reprise sécuritaire des activités des programmes agréés pour la garde d'enfants et la petite enfance, le gouvernement de l'Ontario a fourni gratuitement au personnel travaillant dans ces milieux de l'EPI homologué par Santé Canada. Les programmes en service, y compris les centres agréés, les agences de services de garde en milieu familial agréées, les services de garde d'enfants d'urgence et les programmes pour la petite enfance, reçoivent chaque mois un approvisionnement d'EPI.

À ce jour, plus de 6 000 programmes de garde d'enfants agréés, centres pour l'enfant et la famille ON y va et programmes pour l'enfant et la famille des Premières Nations dans l'ensemble de la province ont reçu de l'EPI.

Le ministère a également publié le document *Comment apprend-on? pour appuyer les activités des programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants en Ontario* (<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-apprend-pedagogie-de-lontario-pour-la-petite-enfance>) pendant la pandémie de la COVID-19. Ce document fournit des renseignements sur la façon dont les milieux pour la petite enfance peuvent offrir des environnements sains et sécuritaires et soutenir la santé et le bien-être sociaux et affectifs des enfants et des familles.

Financement des programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, le gouvernement de l'Ontario a mis en place plusieurs financements pour soutenir la durabilité et la reprise du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants dans la province. Pendant les périodes de fermeture et de reprise des activités, des fonds provinciaux ont été fournis pour appuyer tous les exploitants de services de garde d'enfants (avec des frais généraux fixes pendant la fermeture et d'autres dépenses liées à la reprise, comme les postes vacants, le nettoyage accru et l'EPI).

La province a continué d'appuyer financièrement les fournisseurs de services de garde d'enfants et les centres pour l'enfant et la famille ON y va par l'entremise de gestionnaires de systèmes de services, pendant que le secteur récupérait. En 2020-2021, le gouvernement a investi plus de 2 milliards de dollars dans la petite enfance et la garde d'enfants, dont environ 303 millions de dollars dans le crédit d'impôt de l'Ontario pour la garde d'enfants.

De plus, le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec le gouvernement du Canada, a investi 234,6 millions de dollars pour assurer la sécurité des enfants et du personnel dans les milieux pour la garde d'enfants et la petite enfance. Ce financement a contribué à couvrir les coûts de nettoyage en hausse et les autres frais engagés pour respecter les exigences de santé et de sécurité mises en place afin de favoriser la reprise sécuritaire des programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance agréés. Il s'est ajouté aux efforts continus du gouvernement provincial visant à assurer la stabilité du secteur des services de garde d'enfants.

Le ministère a également mis 66 millions de dollars à la disposition des GSMR et des CADSS, à utiliser entre janvier et mars 2021 pour pallier aux coûts d'exploitation des services de garde d'enfants et des centres pour l'enfant et la famille ON y va pendant la pandémie de la COVID-19.

En résumé, la pandémie de la COVID-19 a entraîné des défis pour le secteur de la garde d'enfants et, bien qu'il ait résisté à la tempête dans la mesure du possible, nous reconnaissons que le secteur est fragile. Le ministère appuie les activités de garde d'enfants en accordant la priorité à la santé et à la sécurité des enfants et des familles et en assurant la durabilité du secteur. À cette fin, le gouvernement de l'Ontario continuera de collaborer avec le secteur, d'assurer un suivi et de l'appuyer. Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, la plupart des milieux de garde d'enfants sont restés ouverts pour soutenir les familles ontariennes. Les exploitants de services de garde d'enfants et les éducateurs ont travaillé sans relâche pour assurer la sécurité des enfants pris en charge, tout en conciliant la nécessité de fournir un environnement d'apprentissage sain et bienveillant.

Première partie : Aperçu du système de la petite enfance et de la garde d'enfants

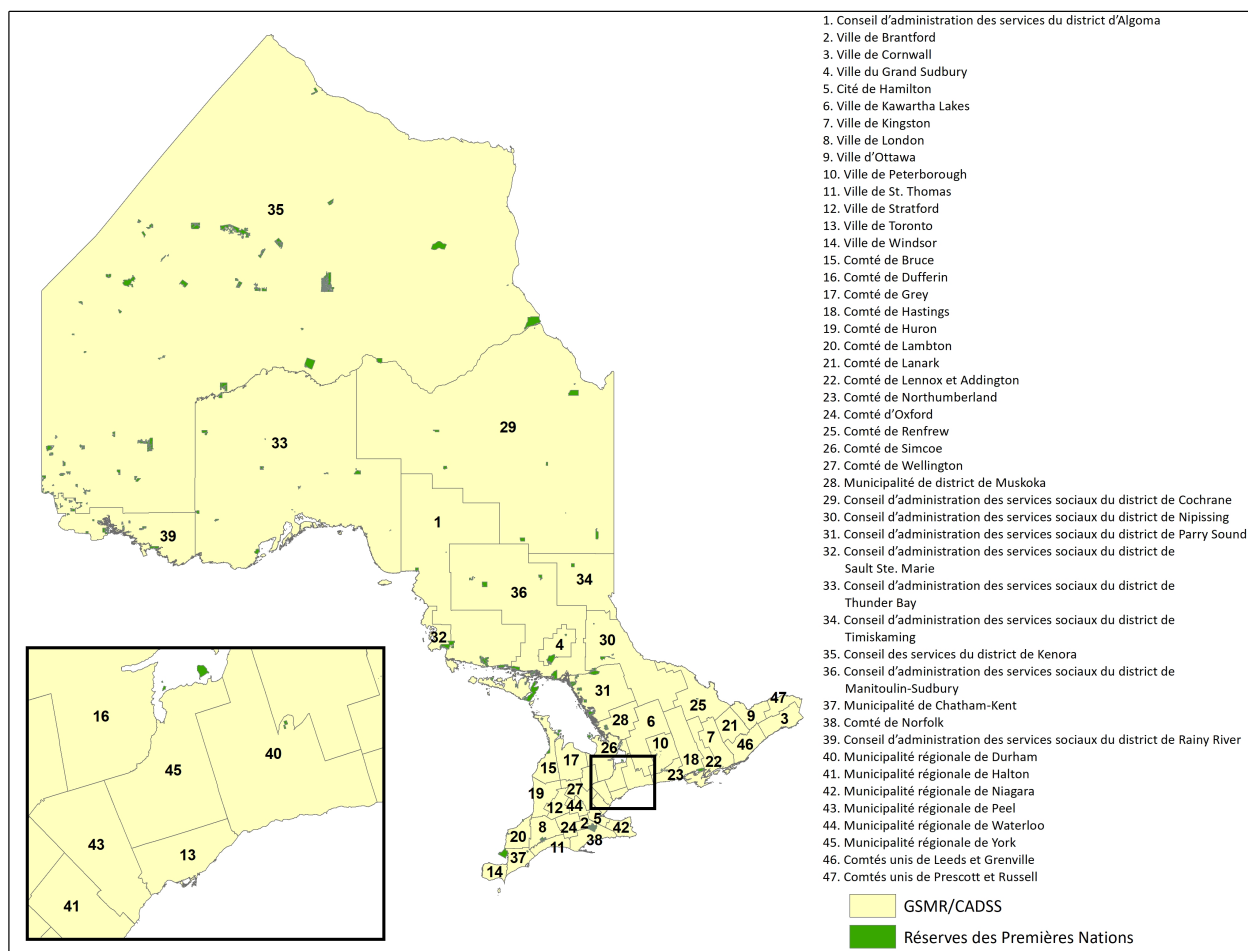
Le ministère de l'Éducation de l'Ontario établit l'orientation générale, les lois et les règlements pour le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants en vertu des pouvoirs que lui confère la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>) , et il délivre les permis aux fournisseurs de services de garde d'enfants dans l'ensemble de la province. Le ministère effectue également des inspections et fait enquête sur les plaintes concernant les services de garde d'enfants agréés ou non.

Le ministère autorise et supervise deux types de services de garde d'enfants :

- les centres de garde d'enfants agréés;
- les agences de services de garde en milieu familial, qui concluent un contrat avec les fournisseurs de services de garde en milieu familial.

Le gouvernement provincial verse des fonds à 47 gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) pour financer les services de garde agréés et les programmes pour l'enfant et la famille dans la province (voir la figure 1). Ces gestionnaires de système de services sont habilités à déterminer les priorités en matière de financement au sein de leurs systèmes locaux, pourvu qu'ils se conforment aux lois, aux politiques et aux lignes directrices provinciales.

Figure 1 : Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux en Ontario



Carte de l'Ontario indiquant les gestionnaires des services municipaux regroupés et les conseils d'administration de district des services sociaux en Ontario qui sont :

Nom	Type
Conseil d'administration des services du district d'Algoma	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

Nom	Type
Ville de Brantford	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Cornwall	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville du Grand Sudbury	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Hamilton	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Kawartha Lakes	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Kingston	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de London	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville d'Ottawa	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration

Nom	Type
	de district des services sociaux
Ville de Peterborough	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de St. Thomas	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Stratford	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Toronto	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Ville de Windsor	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Bruce	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Dufferin	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

Nom	Type
Comté de Grey	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Hastings	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Huron	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Lambton	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Lanark	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Lennox et Addington	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Northumberland	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté d'Oxford	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration

Nom	Type
	de district des services sociaux
Comté de Renfrew	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Simcoe	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Wellington	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité de district de Muskoka	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district de Parry Sound	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

Nom	Type
Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste. Marie	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil des services du district de Kenora	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil des services du district de Manitoulin-Sudbury	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité de Chatham-Kent	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comté de Norfolk	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseil d'administration des services sociaux du district	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration

Nom	Type
de Rainy River	de district des services sociaux
Municipalité régionale de Durham	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité régionale de Halton	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité régionale de Niagara	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité régionale de Peel	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité régionale de Waterloo	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Municipalité régionale de York	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Comtés unis de Leeds et Grenville	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

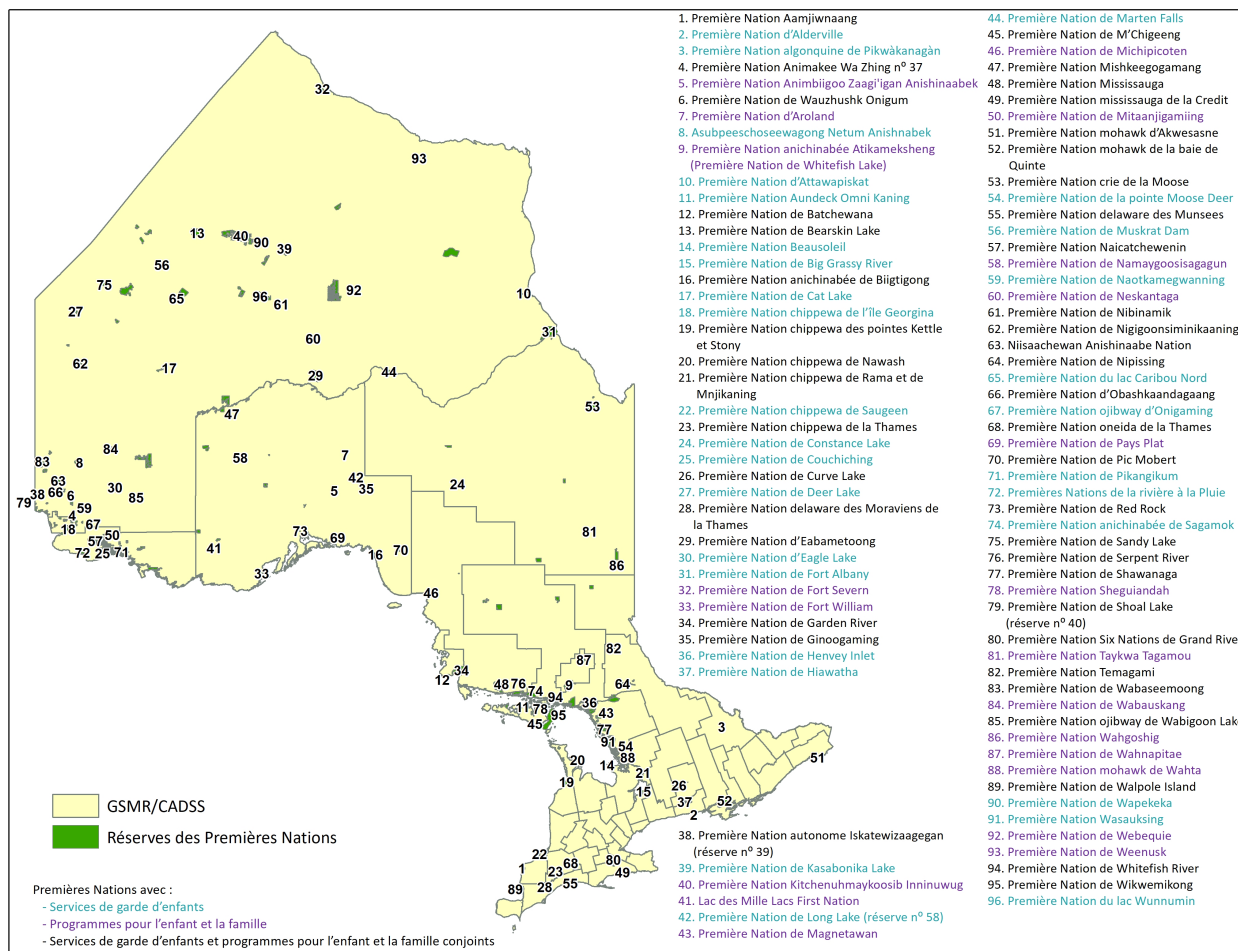
Nom	Type
Comtés unis de Prescott et Russell	Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

Sources de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario et Statistique Canada.

Au 31 mars 2021, la province finançait 96 Premières Nations afin de soutenir les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille sur les réserves (voir la figure 2), dont :

- 31 ont reçu du financement pour les services de garde d'enfants seulement;
- 21 ont reçu du financement pour les programmes pour l'enfant et la famille seulement;
- 44 ont reçu du financement pour les services de garde et les programmes pour l'enfant et la famille.

Figure 2 : Premières Nations de l'Ontario recevant des fonds de la province pour les services de garde d'enfants ou les programmes pour l'enfant et la famille



Carte de l'Ontario indiquant les Premières Nations de l'Ontario recevant des fonds de la province pour les services de garde d'enfants ou les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
-----	-----------	------

Nom	Catégorie	Note
Première Nation Aamjiwnaang	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation d'Alderville	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation Animakee Wa Zhing no 37	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Wauzhushk Onigum	Réserves des Premières	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les

Nom	Catégorie	Note
	s Nations	programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation d'Aroland	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Asubpeeschoseewagong Netum Anishnabek	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation anichinabée Atikameksheng (Première Nation de Whitefish Lake)	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation d'Attawapiskat	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation Aundeck Omni Kaning	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de	Réserves	A reçu un financement

Nom	Catégorie	Note
Batchewana	des Premières Nations	provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Bearskin Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Beausoleil	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Big Grassy River	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation anichinabée de Biigtigong	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Cat Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation chippewa de l'île Georgina	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation chippewa des pointes Kettle et Stony	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation chippewa de Nawash	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation chippewa de Rama et de Mnjikaning	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation chippewa de Saugeen	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation chippewa de la Thames	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Constance Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Couchiching	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Curve Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Deer Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation delaware des Moraviens de la Thames	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation d'Eabametoong	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation d'Eagle Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Fort Albany	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Fort Severn	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la

Nom	Catégorie	Note
	s Nations	famille
Première Nation de Fort William	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Garden River	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Ginoogaming	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Henvey Inlet	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Hiawatha	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation	Réserves	A reçu un financement

Nom	Catégorie	Note
autonome Iskatewizaagegan (réserve no 39)	des Première s Nations	provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Kasabonika Lake	Réserves des Première s Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation Kitchenuhmaykoosib Inninuwug	Réserves des Première s Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Lac des Mille Lacs First Nation	Réserves des Première s Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Long Lake (réserve no 58)	Réserves des Première s Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Magnetawan	Réserves des Première s Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Marten Falls	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de M'Chigeeng	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Michipicoten	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Mishkeegogamang	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Mississauga	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation mississauga de la	Réserves des	A reçu un financement provincial pour les services de

Nom	Catégorie	Note
Credit	Premières Nations	garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Mitaanjigamiing	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation mohawk d'Akwesasne	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation mohawk de la baie de Quinte	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation crie de la Moose	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de la pointe Moose Deer	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation delaware des Munsees	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Muskrat Dam	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation Naicatchewenin	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Namaygoosisagagun	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Naotkamegwaning	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Neskantaga	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Nibinamik	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Nigigoonsiminikaaning	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Niisaachewan Anishinaabe Nation	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Nipissing	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation du lac Caribou Nord	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation d'Obashkaandagaang	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation ojibway d'Onigaming	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation oneida de la Thames	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Pays Plat	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Pic Mobert	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Pikangikum	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Premières Nations de la rivière à la Pluie	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Red Rock	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation anichinabée de Sagamok	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Sandy Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Serpent River	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Shawanaga	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Sheguiandah	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Shoal Lake (réserve no	Réserves des	A reçu un financement provincial pour les services de

Nom	Catégorie	Note
40)	Premières Nations	garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Six Nations de Grand River	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Taykwa Tagamou	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Temagami	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Wabaseemoong	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Wabauskang	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation ojibway de Wabigoon Lake	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation Wahgoshig	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Wahnapiatae	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation mohawk de Wahta	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Walpole Island	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Wapekeka	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation Wasauksing	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants
Première Nation de Webequie	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Weenusk	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les programmes pour l'enfant et la famille

Nom	Catégorie	Note
Première Nation de Whitefish River	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation de Wikwemikong	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants et les programmes pour l'enfant et la famille
Première Nation du lac Wunnumin	Réserves des Premières Nations	A reçu un financement provincial pour les services de garde d'enfants

Sources de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario et Statistique Canada.

Deuxième partie : Données et mesures clés sur la petite enfance et la garde d'enfants

Services de garde agréés

En Ontario, les services de garde agréés sont fournis dans des centres et en milieu familial, et ils sont offerts par différents organismes sans but lucratif et à but lucratif ainsi que par des municipalités, des conseils scolaires et des Premières Nations. Au 31 mars 2021, il y avait 5 506 centres de garde d'enfants agréés en Ontario. Le nombre total de places en centres de garde agréés s'élevait à 464 538, y compris ce

qui suit :

- 35 463 places en centres fournissant des services en français;
- 7 237 places en centres fournissant des services bilingues;
- 3 306 places en centres dans des communautés des Premières Nations.

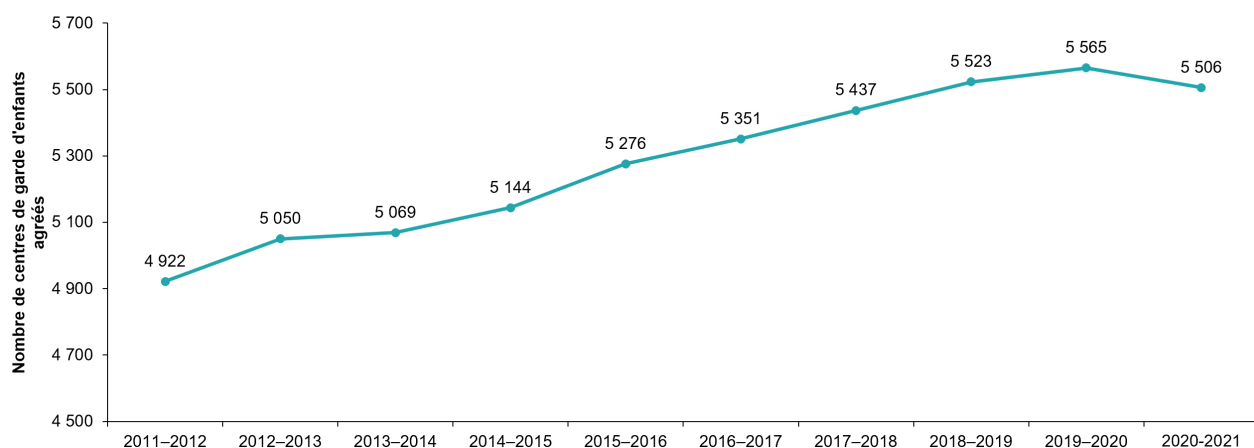
Au 31 mars 2021, un total de 139 agences de services de garde en milieu familial étaient exploitées dans la province. Ces agences ont été autorisées à conclure un contrat avec un maximum de 8 561 domiciles approuvés^[2]. Deux agences de services de garde en milieu familial étaient exploitées par les Premières Nations, avec un maximum de 31 domiciles approuvés. En 2021, année la plus récente pour laquelle des données sont accessibles, un total de 3 210^[3] domiciles ont été considérés comme des « domiciles actifs »^[4].

Tendances générales dans les services de garde agréés

Dans l'ensemble, le secteur des services de garde agréés en Ontario continue de croître malgré la légère diminution du nombre de centres au cours de la dernière année. Depuis 2011-2012 (voir la figure 3 et le tableau 1) :

- le nombre de centres de garde d'enfants agréés a augmenté de plus de 12 %, passant de 4 922 à 5 506. Les places autorisées ont augmenté de 68 %, passant de 275 873 à 464 538;
- le nombre de places a augmenté dans tous les groupes d'âge, y compris les enfants de la maternelle/du jardin d'enfants (230 %), les enfants d'âge scolaire (77 %), les bambins (62 %), les poupons (58 %) et les enfants d'âge préscolaire (12 %).

Figure 3 : Nombre de centres de garde d'enfants agréés, de 2011-2012 à 2020-2021



Nombre de centres de garde d'enfants agréés, de 2011-2012 à 2020-2021

An née	2 0 1 1 - 2 0 1 2	2 0 1 2 - 2 0 1 3	2 0 1 3 - 2 0 1 4	2 0 1 4 - 2 0 1 5	2 0 1 5 - 2 0 1 6	2 0 1 6 - 2 0 1 7	2 0 1 7 - 2 0 1 8	2 0 1 8 - 2 0 1 9	2 0 1 9 - 2 0 2 0	2 0 2 0 - 2 0 2 1
No mbr e de cen tres de gar de d'e nfa nts	4 9 2 2	5 0 5 0	5 0 6 9	5 1 4 4	5 2 7 6	5 3 5 1	5 4 3 7	5 5 2 3	5 5 6 5	5 5 0 6

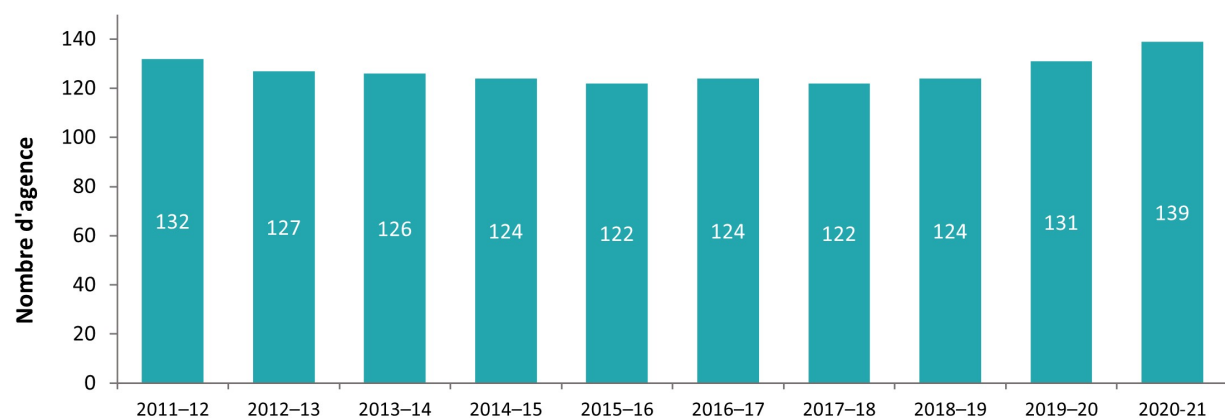
agr éés										
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source de données : Systeme de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministere de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Tableau 1 : Places dans les centres de garde agréés selon le groupe d'âge, de 2011-2012 à 2020-2021

An né e	2 0 1 1 - 2 0 1 2	2 0 1 2 - 2 0 1 3	2 0 1 3 - 2 0 1 4	2 0 1 4 - 2 0 1 5	2 0 1 5 - 2 0 1 6	2 0 1 6 - 2 0 1 7	2 0 1 7 - 2 0 1 8	2 0 1 8 - 2 0 1 9	2 0 1 9 - 2 0 2 0	2 0 2 0 - 2 0 2 1
No mb re de pla ces [5]	2 7 5 8 7 3	2 9 4 4 9 0	3 1 7 8 6 8	3 5 0 8 0 1	3 8 9 2 8 6	4 0 6 3 9 5	4 2 7 0 3 2	4 4 6 5 9 6	4 6 2 8 0 2	4 6 4 5 3 8
Po up on s	9 2 6 9	9 6 3 4	1 0 2 5 0	1 1 0 2 5	1 1 7 5 9	1 2 2 3 1	1 2 7 5 5	1 3 6 2 6	1 4 1 5 1	1 4 6 0 2

Bambins	30867	325778	34732	3733	4111	4209	445	4685	4885	4983
Pré scolaire	103474	1022731	1022138	102880	104802	105575	10833	10142	10101	1011
Maternelle et jardin d'enfants	32547	4076	5218	6440	8514	9225	9830	10380	10700	1073
Âgés scolaires	99743	10875	10845	103553	104660	105337	106290	107037	107740	10776



Agences de services de garde en milieu familial agréées et domiciles approuvés, de 2011-2012 à 2020-2021

Année	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Nombre d'agences	132	127	126	124	122	124	122	124	131	139
Nombre de domiciles approuvés	6142	5960	5764	6925	7506	7579	7783	7939	8206	8561

és										
No mb re d'a ge nce s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	3	2	2	2	2	2	2	2	3	3
	2	7	6	4	2	4	2	4	1	9

Source de données : Systeme de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministere de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Garde d'enfants selon le type d'établissement^[6]

Ainsi, au 31 mars 2021 :

- 75,2 % des centres de garde agréés étaient sans but lucratif (exploités par des organismes sans but lucratif et des Premières Nations) et 24,8 % étaient à but lucratif;
- 78,9 % des places en services de garde d'enfants se trouvaient dans des centres sans but lucratif et 21,1 % dans des centres à but lucratif;
- 76,3 % des agences de services de garde en milieu familial agréées étaient sans but lucratif et 23,7 % étaient à but lucratif;
- 85,3 % des domiciles approuvés étaient affiliés à des organismes sans but lucratif et 14,7 % à des organismes à but lucratif.

Pour avoir des données plus détaillées et un aperçu des changements d'une année à l'autre, voir les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : Centres de garde agréés et places dans des centres de garde agréés, par type d'établissement, de 2011-2012 à 2020-2021

An né	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0	2 0
----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

e	1 1- 2 0 1 2	1 2- 2 0 1 3	1 3- 2 0 1 4	1 4- 2 0 1 5	1 5- 2 0 1 6	1 6- 2 0 1 7	1 7- 2 0 1 8	1 8- 2 0 1 9	1 9- 2 0 2 0	2 0- 2 0 2 2 1
No m br e de ce nt re s	4 9 2 2	5 0 5 0	5 0 6 9	5 1 4 4	5 2 7 6	5 3 5 1	5 4 3 7	5 5 2 3	5 5 6 5	5 5 0 6
Sa ns bu t luc ra tif	3 7 3 3	3 8 5 9	3 8 4 7	3 9 4 2	4 0 0 7	4 0 5 3	4 1 2 8	4 1 8 6	4 1 8 7	4 1 3 8
À bu t luc ra tif	1 1 8 9	1 1 9 1	1 2 2 2	1 2 0 2	1 2 6 9	1 2 9 8	1 3 0 9	1 3 3 7	1 3 7 8	1 3 6 8
No m br	2 7	2 9	3 1	3 5	3 8	4 0	4 2	4 4	4 6	4 6

e de pla ce s	5 8 7 3	4 4 9 0	7 8 6 8	0 8 0 1	9 2 8 6	6 3 9 5	7 0 3 2	6 5 9 6	2 8 0 2	4 5 3 8
Sa ns bu t luc ra tif	2 0 5 7 7 7	2 2 2 8 5 1	2 4 0 8 8 1	2 7 2 8 9 9	3 0 5 3 1 7	3 1 9 6 0 8	3 3 7 3 1 8	3 5 2 9 4 9	3 6 5 6 5 3	3 6 6 6 0 9
À bu t luc ra tif	7 0 0 9 6	7 1 6 3 9	7 6 9 8 7	7 7 9 0 2	8 3 9 6 9	8 6 7 8 7	8 9 7 1 4	9 3 6 4 7	9 7 1 4 9	9 7 9 2 9

Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Tableau 3 : Agences de services de garde en milieu familial agréées et domiciles approuvés par type d'établissement, de 2011-2012 à 2020-2021

An né e	2 0 1 1 - 2 0 1	2 0 1 2 - 2 0 1	2 0 1 3 - 2 0 1	2 0 1 4 - 2 0 1	2 0 1 5 - 2 0 1	2 0 1 6 - 2 0 1	2 0 1 7 - 2 0 1	2 0 1 8 - 2 0 1	2 0 1 9 - 2 0 2	2 0 2 0 2
------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------------------------

	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1
No mb re d'a ge nce s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	3	2	2	2	2	2	2	2	3	3
	2	7	6	4	2	4	2	4	1	9
San s but luc rat if	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	8	6	3	1	8	9	5	4	5	6
À but luc rat if	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3
	4	1	3	3	4	5	7	0	6	3

No mb re de do mic iles ap pro uv és	6	5	5	6	7	7	7	7	8	8
	1	9	7	9	5	5	7	9	2	5
	4	6	6	6	0	7	8	2	9	6
	2	0	5	2	4	9	3	3	6	1
San s but luc rat if	5	5	5	6	6	7	7	7	7	7
	8	6	4	5	9	0	1	1	3	3
	1	4	0	0	9	1	1	4	2	0
	2	0	3	0	2	7	4	8	0	5
À but luc rat if	3	3	3	4	5	5	6	7	9	1
	3	2	6	6	1	6	6	7	7	
	0	0	2	2	2	2	9	5	6	2
										5
										6

Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

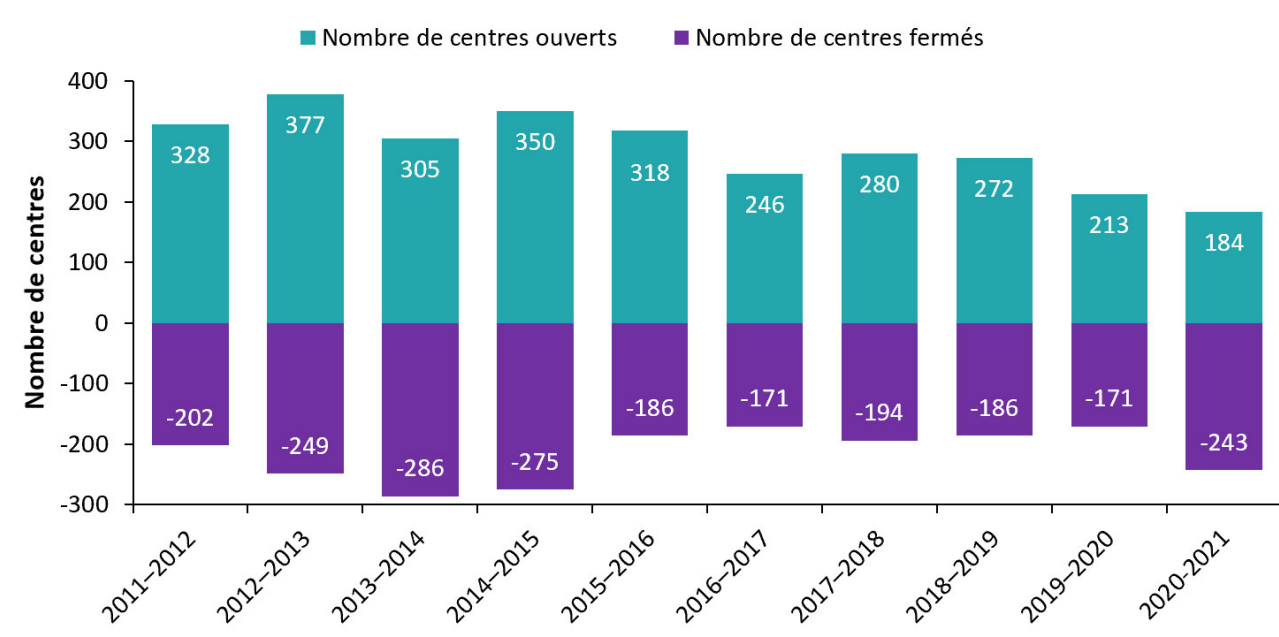
Ouvertures et fermetures de centres de garde agréés

Des centres de garde agréés ouvrent et ferment leurs portes régulièrement (pour des raisons autres que la pandémie de la COVID-19). Au fil des années, nous avons observé davantage d'ouvertures que de fermetures. L'ouverture d'un centre de garde peut être motivée par l'expansion d'un programme, la volonté de fournir un service de garde d'enfants dans une communauté, ou les mesures d'aménagement d'une

municipalité en réponse à une hausse de la demande de services de garde d'enfants. En règle générale, les centres ferment en raison d'un faible taux d'inscriptions.

En 2020-2021, 184 centres de garde d'enfants ont ouvert leurs portes et 243 ont fermé. En moyenne, il y a eu une augmentation nette annuelle de 71 centres au cours des 10 dernières années (voir la figure 5). Au cours de cette même période, 584 autres centres de garde d'enfants étaient ouverts au cours des 10 dernières années.

Figure 5 : Ouvertures et fermetures de centres de garde agréés, de 2011-2012 à 2020-2021



Ouvertures et fermetures de centres de garde d'enfants agréés, de 2011-2012 a 2020-2021

An	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
né	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
e	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	2 0 1 2	2 0 1 3	2 0 1 4	2 0 1 5	2 0 1 6	2 0 1 7	2 0 1 8	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 2 1
No mb re de ce ntr es ou ver ts	3 2 8	3 7 7	3 0 5	3 5 0	3 1 8	2 4 6	2 8 0	2 7 2	2 1 3	1 8 4
No mb re de ce ntr es fer mé s	– 2 0 2	– 2 4 9	– 2 8 6	– 2 7 5	– 1 8 6	– 1 7 1	– 1 9 4	– 1 8 6	– 1 7 1	– 2 4 3

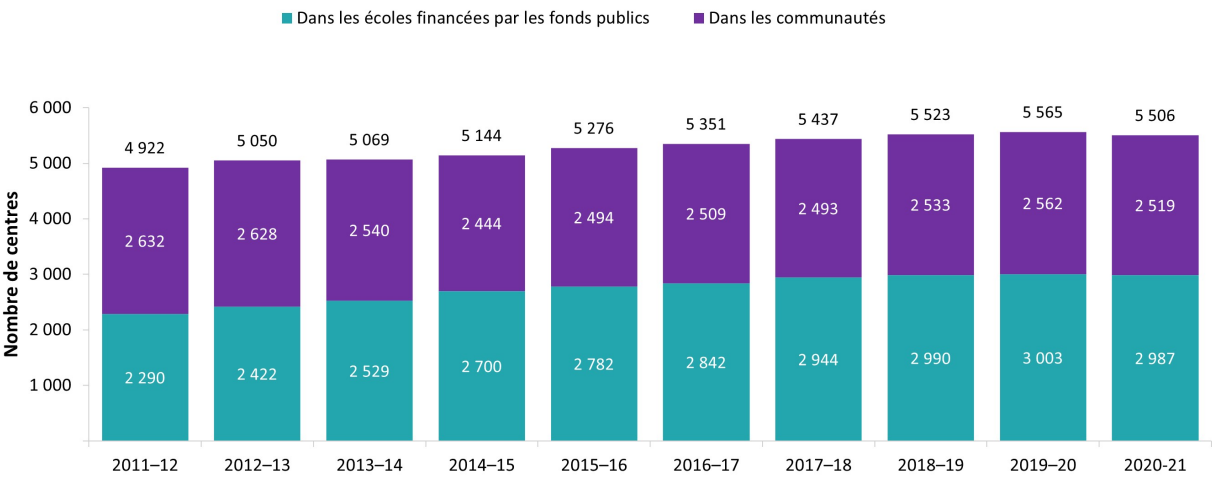
Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Services de garde d'enfants agréés dans les écoles financées par les fonds publics et dans les communautés

Au 31 mars 2021, 54 % des centres de garde d'enfants et 64 % des places en service de garde se trouvaient dans des écoles financées par les fonds publics. Les proportions restantes de 46 % et de 36 %, respectivement, étaient situées ailleurs

dans la communauté. Le nombre de centres de garde agréés dans des écoles financées par les fonds publics a diminué de 0,6 % en 2020-2021 par rapport à l'année précédente et les places en services de garde ont augmenté de 0,5 % au cours de la même période. Depuis 2011-2012, le nombre de centres de garde dans des écoles financées par les fonds publics a augmenté de 30 % (voir la figure 6) et le nombre de places en services de garde a augmenté de 137 % (voir la figure 7).

Figure 6 : Centres de garde agréés dans les écoles financées par les fonds publics et dans les communautés, de 2011-2012 à 2020-2021



Centres de garde agréés dans les écoles financées par les fonds publics et dans les communautés, de 2011-2012 à 2020-2021

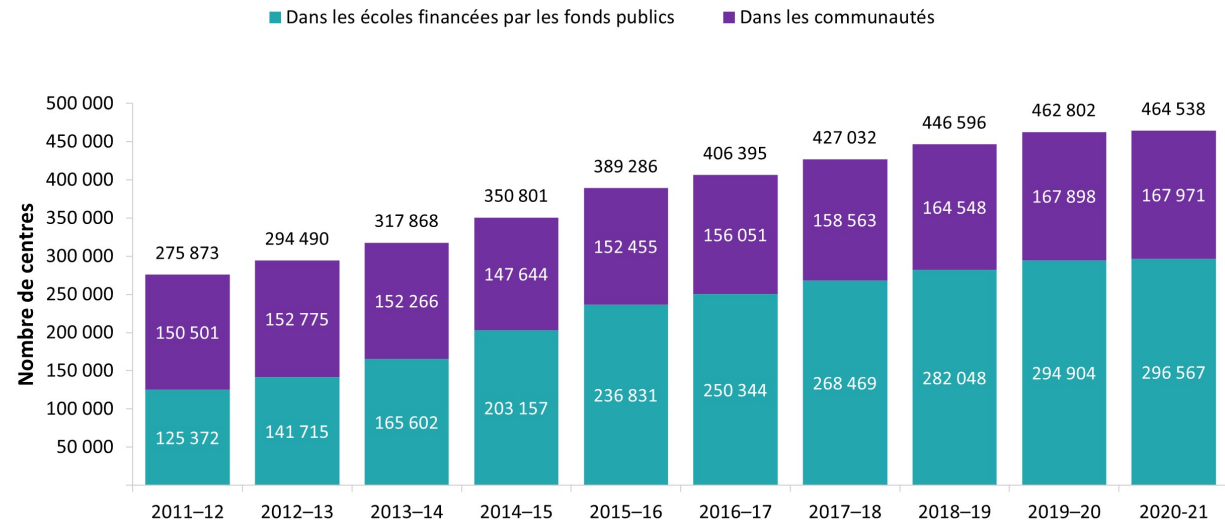
An	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
née	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1

Dans les écoles financées par les fonds publics	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2
	2	4	5	7	7	8	9	9	0	9
	9	2	2	0	8	4	4	9	0	8
	0	2	9	0	2	2	4	0	3	7
Dans les communautés	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	6	6	5	4	4	5	4	5	5	5
	3	2	4	4	9	0	9	3	6	1
	2	8	0	4	4	9	3	3	2	9
Total	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	9	0	0	1	2	3	4	5	5	5
	2	5	6	4	7	5	3	2	6	0
	2	0	9	4	6	1	7	3	5	6

Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Figure 7 : Centres de garde agréés dans les écoles financées par les fonds

publics et dans les communautés, de 2011-2012 à 2020-2021



Centres de garde agréés dans les écoles financées par les fonds publics et dans les communautés, de 2011-2012 à 2020-2021

An	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ée	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1

Dans les écoles financées par les fonds publics	1 2 5 3 7 2	1 4 1 7 1 5	1 6 5 6 0 2	2 0 3 1 5 7	2 3 6 8 3 1	2 5 0 3 4 4	2 6 8 4 6 9	2 8 2 0 4 8	2 9 4 9 0 4	2 9 6 5 6 7
Dans les communautés	1 5 0 5 0 1	1 5 2 7 7 5	1 5 2 2 6 6	1 4 7 6 4 4	1 5 2 4 5 5	1 5 6 0 5 1	1 5 8 5 6 3	1 6 4 5 4 8	1 6 7 8 9 8	1 6 7 9 7 1
Total	2 7 5 8 7 3	2 9 4 4 9 0	3 1 7 8 6 8	3 5 0 8 0 1	3 8 9 2 8 6	4 0 6 3 9 5	4 2 7 0 3 2	4 4 6 5 9 6	4 6 2 8 0 2	4 6 4 5 3 8

Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Services de garde d'enfants agréés des Premières Nations dans les réserves

Au 31 mars 2021, 74 centres de garde agréés étaient ouverts dans 59 Premières Nations de l'Ontario. Le nombre de places en services de garde agréés dans les réserves a augmenté de 5 % depuis 2011-2012 (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Centres de garde agréés des Premières Nations et places selon le groupe d'âge, de 2011-2012 à 2020-2021

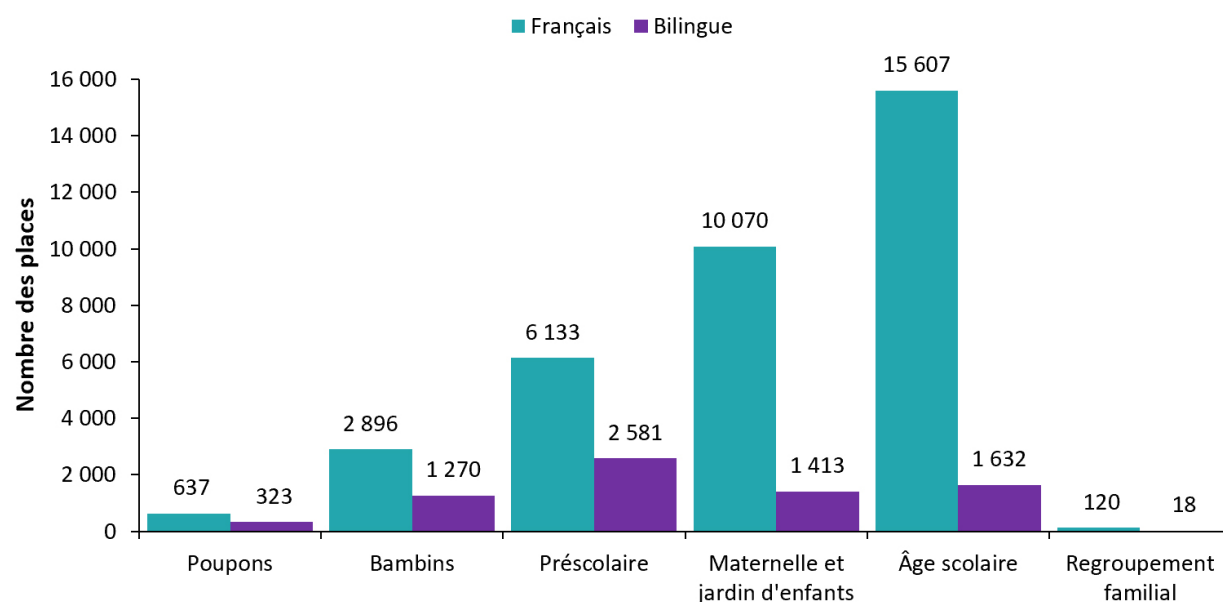
An né e	2 0 1 1 - 2 0 1 2	2 0 1 2 - 2 0 1 3	2 0 1 3 - 2 0 1 4	2 0 1 4 - 2 0 1 5	2 0 1 5 - 2 0 1 6	2 0 1 6 - 2 0 1 7	2 0 1 7 - 2 0 1 8	2 0 1 8 - 2 0 1 9	2 0 1 9 - 2 0 2 0	2 0 2 0 - 2 0 2 1
No mb re de cen tre s	7 6	7 6	7 4	7 5	7 6	7 6	7 6	7 5	7 5	7 4
No mb re tot al de pla ces	3 1 4 3	3 2 1 1	3 1 9 1	3 1 4 0	3 1 6 9	3 1 7 5	3 2 1 5	3 1 8 9	3 3 4 2	3 3 0 6

Po up on s	2 2 3	2 3 2	2 5 4	2 7 0	2 9 6	2 9 0	2 9 0	2 9 0	3 0 9	3 0 9
Ba mb ins	6 8 2	6 9 2	7 0 2	7 2 7	7 2 7	7 2 7	7 3 1	7 1 7	7 4 7	7 4 7
Pré sco lair e	1 6 0 2	1 6 2 4	1 6 2 0	1 5 6 8	1 5 4 1	1 5 5 3	1 5 5 1	1 5 2 9	1 5 8 4	1 5 6 8
No mb re tot al de pla ces	3 1 4 3	3 2 1 1	3 1 9 1	3 1 4 0	3 1 6 9	3 1 7 5	3 2 1 5	3 1 8 9	3 3 4 2	3 3 0 6

Ma ter nel le et jar din d'e nfa nts	1 9 7	2 0 5	1 7 2	1 7 7	1 9 2	1 9 2	2 2 7	2 2 5	2 2 8	2 0 8
Âg e sco lair e	4 3 9	4 5 8	4 4 3	3 9 8	4 1 3	4 1 3	4 1 6	4 1 3	4 5 9	4 5 9
Re gro up em ent fa mil ial	–	–	–	–	–	–	–	1 5	1 5	1 5
No mb re tot al de pla ces	3 1 4 3	3 2 1 1	3 1 9 1	3 1 4 0	3 1 6 9	3 1 7 5	3 2 1 5	3 1 8 9	3 3 4 2	3 3 0 6

Services de garde d'enfants agréés en français et bilingues

Figure 8 : Places en services de garde d'enfants agréés en français et bilingues selon le groupe d'âge, en 2020-2021



Places en services de garde d'enfants agréés en français et bilingues selon le groupe d'âge, en 2020-2021

Âge	Français	Bilingue
-----	----------	----------

Âge	Français	Bilingue
Poupons	637	323
Bambins	2 896	1 270
Préscolaire	6 133	2 581
Maternelle et jardin d'enfants	10 070	1 413
Âge scolaire	15 607	1 632
Regroupement familial	120	28

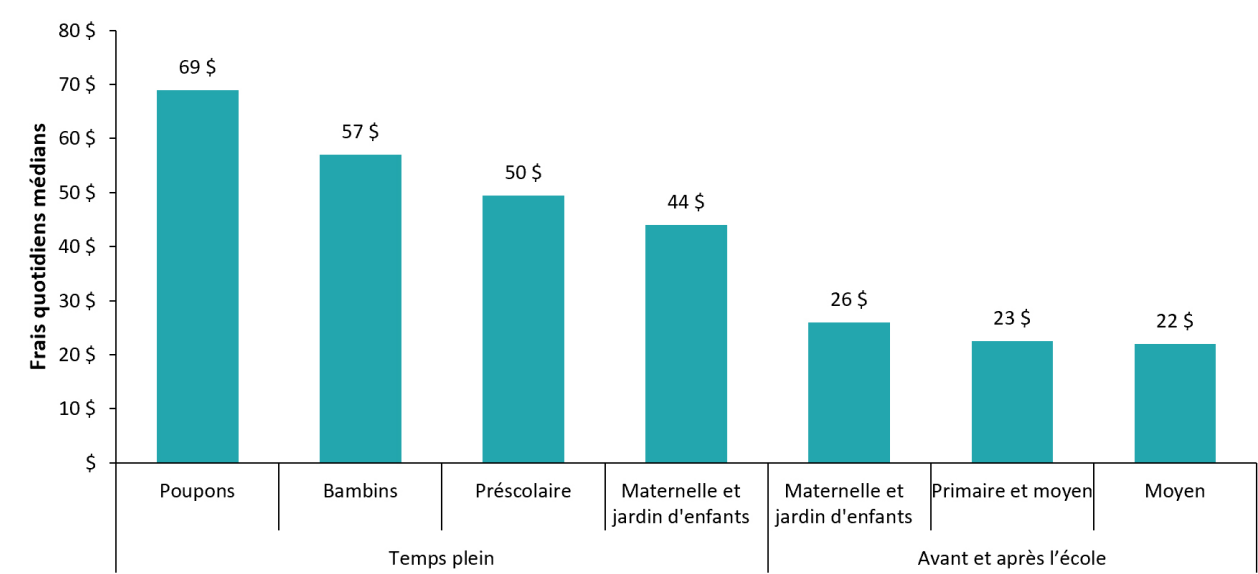
Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars de chaque année).

Frais réglés par les parents selon le groupe d'âge

En 2021, l'année la plus récente pour laquelle des données sont accessibles, les frais médians réglés par les parents dans les centres de garde agréés allaient de 69 \$ par jour pour les poupons à 22 \$ par jour pour les enfants d'âge scolaire. Les frais médians réglés par les parents dans les agences de services de garde en milieu familial agréées allaient de 47 \$ par jour pour les enfants de moins de 2 ans à 25 \$ par jour pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les services de garde d'enfants agréés continuent d'être plus chers pour les enfants plus jeunes que pour les enfants plus âgés. En général, les frais quotidiens réglés par les parents pour les enfants plus jeunes étaient plus élevés dans les centres de garde agréés que dans les agences de services de garde en milieu familial. Les frais pour les enfants plus âgés étaient moins élevés dans les centres de garde agréés que dans les agences de services de garde en milieu familial (voir les figures 9 et 10)^[7].

Figure 9 : Frais quotidiens médians dans les centres de garde agréés selon le groupe d'âge, en 2021



Frais quotidiens médians dans les centres de garde agréés selon le groupe d'âge, en 2021

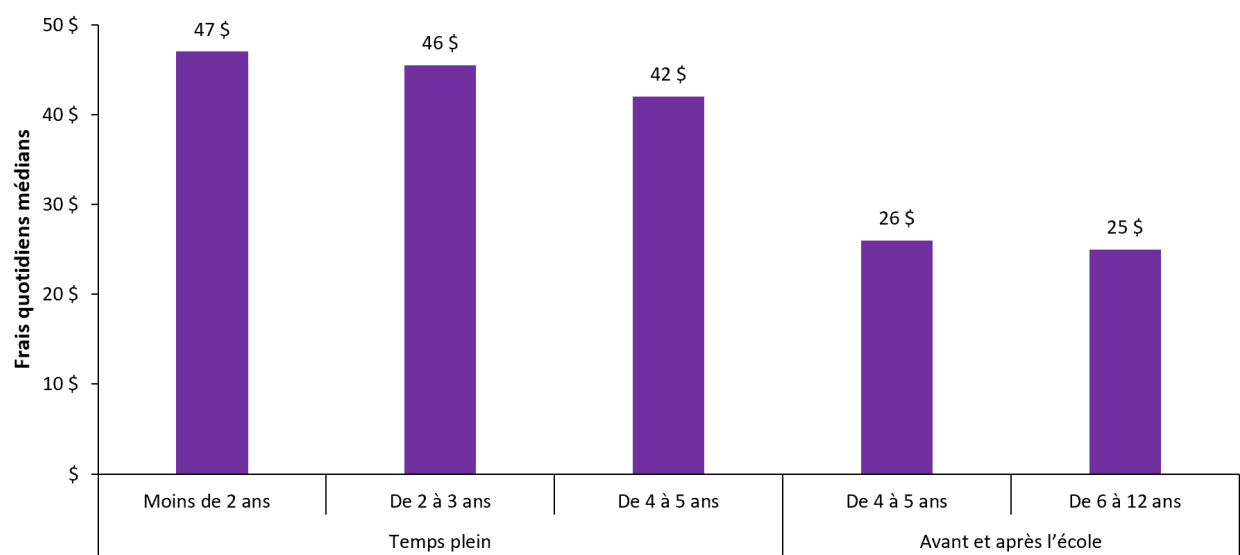
Âge	Frais quotidiens médians
Poupons	69 \$
Bambins	57 \$
Préscolaire	50 \$
Maternelle et jardin d'enfants	44 \$

Frais quotidiens médians dans les centres de garde agréés selon le groupe d'âge, en 2021

Âge	Frais quotidiens médians
Maternelle et jardin d'enfants	26 \$
Primaire et moyen	23 \$
Moyen	22 \$

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).

Figure 10 : Frais quotidiens médians dans les agences de services de garde en milieu familial agréées selon le groupe d'âge, en 2021



Frais quotidiens médians dans les agences de services de garde en milieu familial agréées selon le groupe d'âge, en 2021

Âge	Frais quotidiens médians
Moins de 2 ans	47 \$
De 2 a 3 ans	46 \$
De 4 a 5 ans	42 \$

Frais quotidiens médians dans les agences de services de garde en milieu familial agréées selon le groupe d'âge, en 2021

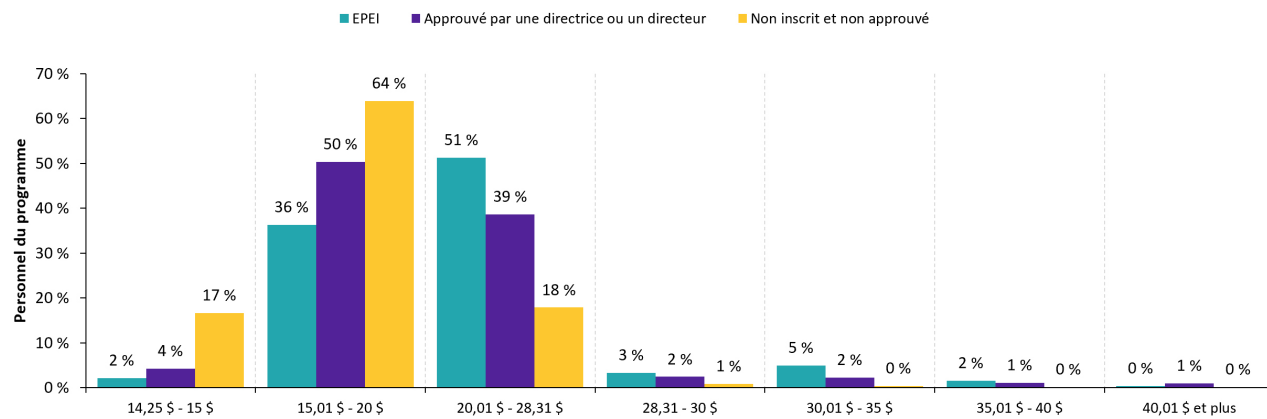
Âge	Frais quotidiens médians
De 4 a 5 ans	26 \$
De 6 a 12 ans	25 \$

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).

Salaires du personnel selon la catégorie

Le personnel du programme se divise en trois catégories : les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI), les employés approuvés par une directrice ou un directeur du ministère^[8] et le personnel qui n'est pas un EPEI et qui n'est pas approuvé par la direction. Parmi les EPEI à temps plein employés par les centres de garde agréés, 36 % ont gagné entre 15 \$ et 20 \$ de l'heure et 51 % entre 20 \$ et 28 \$ de l'heure. Pour la majorité des employés à temps plein des deux autres catégories, les salaires variaient entre 15 \$ et 20 \$ de l'heure (voir la figure 11).

Figure 11 : Salaire horaire du personnel de programme à temps plein dans les centres de garde agréés, en 2021



Salaire horaire du personnel de programme à temps plein dans les centres de garde agréés, en 2021

Salaire horaire	EP EI	Approuvé par une directrice ou un directeur	Non inscrit et non approuvé
14,25 \$ - 15 \$	2 %	4 %	17 %

Salaire horaire	EP EI	Approuvé par une directrice ou un directeur	Non inscrit et non approuvé
15,01 \$ - 20 \$	36 %	50 %	64 %
20,01 \$ - 28,31 \$	51 %	39 %	18 %
28,32 \$ - 30 \$	3 %	2 %	1 %
30,01 \$ - 35 \$	5 %	2 %	0 %
35,01 \$ - 40 \$	2 %	1 %	0 %
40,01 \$ et plus	0 %	1 %	0 %

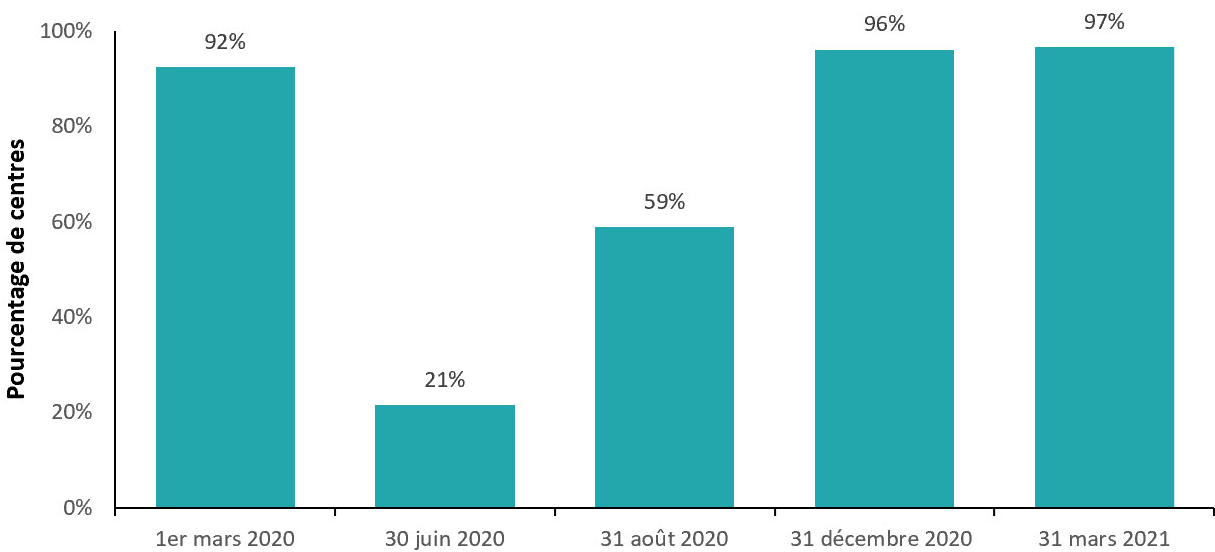
Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).

COVID et services de garde d'enfants agréés^[9]

Le 1^{er} mars 2020, 92 % des centres de garde agréés ont déclaré qu'ils s'occupaient d'enfants. Ce pourcentage a chuté à 21 % le 30 juin 2020, puis a augmenté à 59 % le 31 août 2020, à 96 % le 31 décembre 2020 et à 97 % le 31 mars 2021 (voir la figure 12). Dans le cas des agences de services de garde en milieu familial agréées, environ 90 % ont déclaré s'occuper d'enfants le 1^{er} mars, le 31 août 2020 et le

31 décembre 2020 ainsi que le 31 mars 2021. Le pourcentage était de 69 % le 30 juin 2020 (voir la figure 13).

Figure 12 : Pourcentage de centres de garde agréés s'occupant d'enfants, en 2020-2021

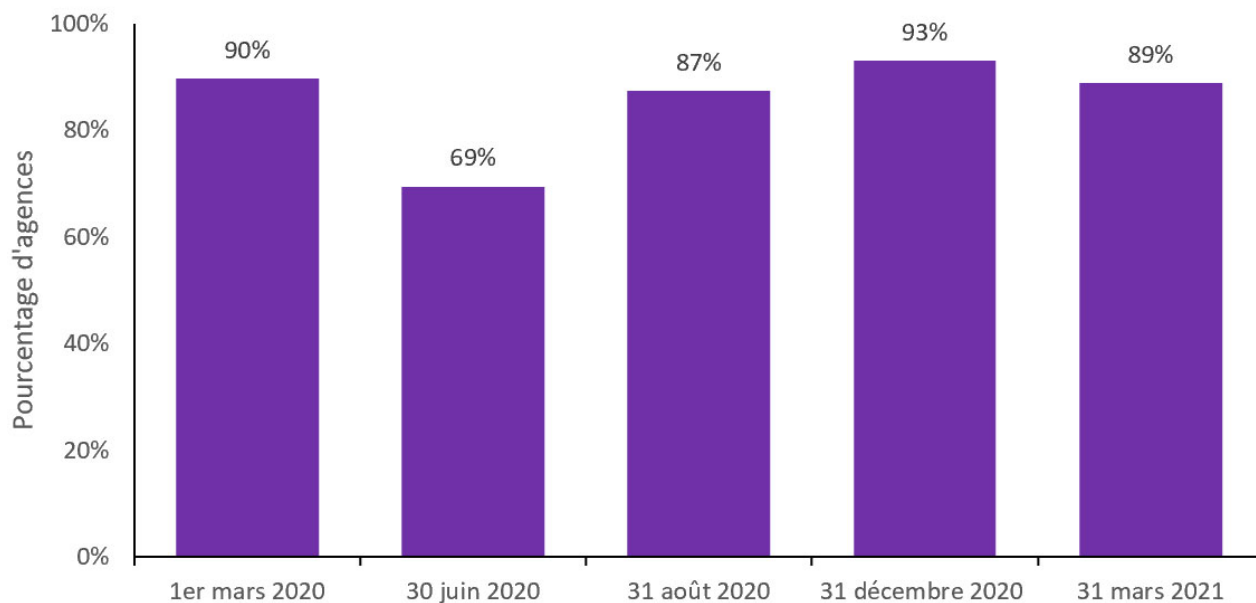


Pourcentage de centres de garde agréés s'occupant d'enfants, en 2020-2021

	1er mars 2020	30 juin 2020	31 aout 2020	31 décemb re 2020	31 mars 2021
Pourcenta ge de centres	92 %	21 %	59 %	96 %	97 %

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation et Système de gestion des permis des services de garde d'enfants.

Figure 13 : Pourcentage des agences de services de garde en milieu familial s'occupant d'enfants, en 2020-2021



Pourcentage des agences de services de garde en milieu familial s'occupant d'enfants, en 2020-2021

	1 ^{er} mars 2020	30 juin 2020	31 août 2020	31 décemb re 2020	31 mars 2021
Pourcent age d'agences	90 %	69 %	87 %	93 %	89 %

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation et Système de gestion des permis des services de garde d'enfants.

Centres pour l'enfant et la famille ON y va

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va offrent des programmes gratuits

destinés aux enfants de la naissance jusqu'à l'âge de six ans, accompagnés des personnes qui en ont la charge ou de leurs parents. Toutes les familles de l'Ontario sont les bienvenues dans les centres ON y va, qui offrent une vaste gamme de services :

- des activités comme la lecture, les contes et histoires, les jeux et les chansons;
- des conseils de professionnels formés en développement de la petite enfance;
- des renseignements sur d'autres services à la famille offerts en milieu communautaire;
- des possibilités d'établir des liens avec d'autres familles ayant de jeunes enfants.

La page Web des centres pour l'enfant et la famille ON y va (<https://www.ontario.ca/fr/page/trouver-un-centre-pour-lenfant-et-la-famille-y-va>) du ministère permet aux parents et aux personnes ayant la charge d'enfants de trouver des programmes pour l'enfant et la famille dans leur communauté.

En janvier 2018, les GSMR et les CADSS ont pris en charge les centres pour l'enfant et la famille ON y va. Ces gestionnaires de système de services sont responsables de la gestion locale des centres ON y va dans le cadre de leur responsabilité de gérer les services de garde d'enfants et d'autres services sociaux.

En mars 2021, il y avait 1 083 centres ON y va en Ontario, dont 419 étaient des emplacements principaux et 664 étaient des emplacements mobiles ou satellites. De plus, 198 centres pour l'enfant et la famille ON y va offraient des services et du soutien virtuels pour répondre aux besoins des familles dans toute la province.

Parmi tous les centres pour l'enfant et la famille ON y va, environ 381 ont un horaire non traditionnel, 132 offrent des programmes en français et 176 offrent des programmes destinés aux Autochtones^[10].

Programmes gérés par des organismes autochtones et programmes fournis dans les réserves

Dans le cadre de l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones, le ministère a mis sur pied ou a amélioré 65 programmes dans les communautés des Premières Nations (5 ont été améliorés et 60 ont été créés) et 61 programmes dans les communautés urbaines et rurales (10 services de garde d'enfants et 14 services de garde d'enfants et programmes pour l'enfant et la famille

conjointes et 37 programmes pour l'enfant et la famille). Voir la figure 14.

Figure 14 : Services de garde d'enfants et programmes pour l'enfant et la famille gérés par des organismes autochtones

Carte de l'Ontario montrant les emplacements des services de garde d'enfants et programmes pour l'enfant et la famille gérés par des organismes autochtones		
Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-88.516125 47	52.745514 93
Programme sur réserve	-88.011441 88	52.204584 08
Programme sur réserve	-94.543440 08	49.892447 61
Programme sur réserve	-82.493359 12	42.591934 25
Programme sur réserve	-92.940531 67	48.710957 5

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-80.072115 76	46.973195 44
Programme sur réserve	-85.421013 84	55.008780 88
Programme sur réserve	-80.832978 66	49.002912 99
Programme sur réserve	-81.776026 23	46.066163 88
Programme sur réserve	-79.777382 63	44.994685 03
Programme sur réserve	-94.446428 13	49.707720 64
Programme sur réserve	-84.927164 48	47.961158
Programme sur réserve	-90.229747 45	51.091833 91
Programme sur réserve	-90.469314 84	48.838896 62

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-94.943154 28	50.129916 64
Programme sur réserve	-87.888062 56	51.558898 18
Programme sur réserve	-79.873861 16	46.323415 9
Programme sur réserve	-88.245322 69	49.028907 94
Programme sur réserve	-77.141405 26	44.185730 17
Programme sur réserve	-79.974363 2	48.550095 97
Programme sur réserve	-80.811236 52	46.772960 54
Programme sur réserve	-80.095148 1	43.000018 13
Programme sur réserve	-87.557237 45	48.883166 96

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-82.468128 2	46.202065 99
Programme sur réserve	-92.521515 57	49.625475 62
Programme sur réserve	-87.634738 86	55.990661 82
Programme sur réserve	-86.957508 47	50.232191 19
Programme sur réserve	-84.261524 31	46.528504 74
Programme sur réserve	-81.468300 82	42.787992 33
Programme sur réserve	-81.473387 83	42.818983 34
Programme sur réserve	-93.176461 79	50.379514 34
Programme sur réserve	-80.135698 74	43.055182 18

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-87.959058 49	49.602615 04
Programme sur réserve	-81.915573 68	45.883319 8
Programme sur réserve	-84.150200 02	46.536849 33
Programme sur réserve	-90.972147 07	53.924038 58
Programme sur réserve	-82.416055 7	42.935995 04
Programme sur réserve	-95.099310 25	49.625647 13
Programme sur réserve	-80.273452 22	45.513984 27
Programme sur réserve	-80.500756 79	45.769407 89
Programme sur réserve	-93.386182 64	48.711037

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-85.608740 46	48.697990 71
Programme sur réserve	-80.600516 48	51.262632 72
Programme sur réserve	-93.573223 55	48.861382 88
Programme sur réserve	-74.645413 66	44.999749 21
Programme sur réserve	-94.587144 42	49.714509 2
Programme sur réserve	-81.409759 81	42.819425 34
Programme sur réserve	-81.728089 62	45.797541 73
Programme sur réserve	-93.972961 19	49.394713 85
Programme sur réserve	-86.544242 26	49.757920 15

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-89.884895	53.823251
Programme sur réserve	-82.161817 33	45.825471 82
Programme sur réserve	-78.375306 86	44.462531 62
Programme sur réserve	-80.117515 07	43.070407 11
Programme sur réserve	-89.262676 04	48.354335 71
Programme sur réserve	-81.026822 87	44.903031 72
Programme sur réserve	-81.998814 99	43.178391 81
Programme sur réserve	-82.998628 36	46.208346 62
Programme sur réserve	-81.178760 23	46.397979 02

Note	Longitud e	Latitude
Programme sur réserve	-79.35127	44.646658 03
Programme sur réserve	-86.269007 85	48.626054 5
Programme sur réserve	-87.360303 42	52.984051 56
Programme sur réserve	-93.327657 09	53.063088 05
Programme sur réserve	-95.135744 75	49.613993 38
Programme sur réserve	-89.449991 42	50.283352 18
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-93.398322 27	48.611328 04
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-78.963504 18	43.935337 16
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.927652 21	44.576411 04

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.875889 26	44.743892 03
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.418038 19	44.612916 17
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.885815 25	44.727695 18
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.743194 25	43.113095 14
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.408576 15	42.989442 25
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.492617 05	43.447523 02
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.208927 03	42.380301 09
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.185869 24	42.404223 01
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-81.267947 02	43.005797 25

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-75.686182 05	45.426478 24
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-75.779233 03	45.373250 21
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-75.660257 03	45.431284 25
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-75.659067	45.437169 06
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-76.689224 05	45.472755 09
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-77.056515 16	44.217827 12
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-77.973666 06	45.140287
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-81.330194 12	48.470832 24
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.163627 09	45.811688 23

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-84.356980 02	46.520432 02
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-81.016307 09	46.667111 08
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.448939 04	46.307165 23
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-94.486045 99	49.765700 87
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-88.313900 84	49.025366 85
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-86.534937 75	49.781503 9
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-89.248324 8	48.394431 04
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-89.290210 99	48.380946 11
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-94.558877 87	49.755916 96

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.379494 2	43.653273 18
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.190961 1	43.751148 06
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.369821 25	43.669155 02
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.288061 03	43.738608 15
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.490892 12	43.686574 04
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.448433 21	43.691585 13
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.335895 04	43.679227 23
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-78.326336 13	44.278350 11
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-78.322170 25	44.277665 13

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.867253 12	43.262752 12
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-78.970308 09	42.898505 06
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.083280 05	42.994046 03
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.975100 25	42.315011 24
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.257704 17	43.138977 12
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.060983 16	43.238153 25
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-81.275710 21	42.981305 19
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.749094 06	47.508234 13
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-94.558877 87	49.755916 96

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-93.759162 93	51.086482 86
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.674663 03	43.630506 02
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.875180 17	44.749609 1
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-82.296173 06	42.763104 06
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-75.640432 02	45.410550 25
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.034786 21	45.349006 01
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-84.319529 08	46.532697 11
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-84.329274 1	46.511595 21
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-79.448939 04	46.307165 23

Note	Longitud e	Latitude
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-94.452517 74	49.783253 94
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-91.920081 82	50.098065
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-89.228109 85	48.430040 15
Programme dans une communauté urbaine et rurale	-80.942178	44.568058

Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario; Statistique Canada.

Développement sain et bien-être de la petite enfance

Des renseignements sur le développement sain et le bien-être des enfants avant la 1^{ère} année sont recueillis partout dans la province au moyen de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). L'IMDPE est un questionnaire auquel répondent les enseignantes et les enseignants, et il porte sur les compétences et les aptitudes de chacun de leurs élèves du jardin d'enfants. Il mesure le développement sain et le bien-être dans cinq domaines :

- la santé physique et le bien-être;
- les compétences sociales;
- la maturité affective;
- les habiletés cognitives et le développement du langage;
- les connaissances générales et les habiletés de communication.

L'IMDPE est utilisé comme mesure au niveau de la population (c.-à-d. une mesure de

toute la population basée sur des limites géographiques ou administratives) par le ministère, les municipalités, les conseils scolaires et les organismes communautaires pour éclairer la prise de décisions et planifier les programmes et services pour la petite enfance. Le ministère utilise l'IMDPE comme indicateur clé afin de surveiller la situation des jeunes enfants en Ontario.

Depuis 2004, l'IMDPE est utilisé dans l'ensemble de la province selon un cycle de trois ans :

- au cours d'une période de trois ans pour le cycle 1 (2004-2006), le cycle 2 (2007-2009) et le cycle 3 (2010-2012);
- au cours d'une seule année, tous les trois ans, pour le cycle 4 (2015) et le cycle 5 (2018)^[11];

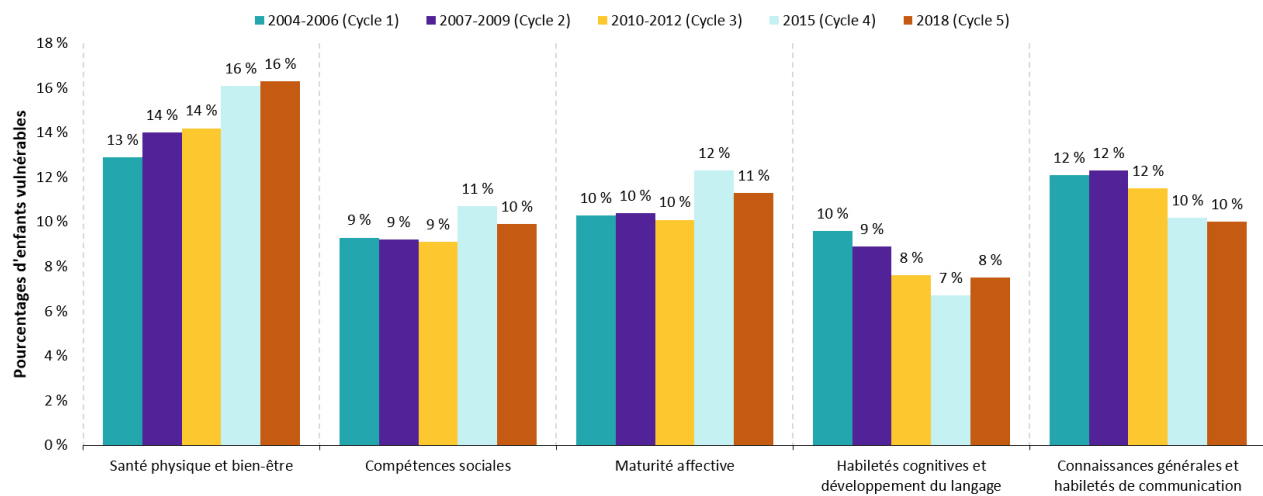
Les résultats de l'IMDPE peuvent être comparés au fil du temps pour avoir une meilleure idée de la façon dont le développement sain et le bien-être des jeunes enfants évoluent en Ontario. L'examen du pourcentage d'enfants vulnérables^[12] selon le domaine permet de déterminer les aspects à l'égard desquels la difficulté pour les enfants de répondre aux attentes développementales propres à leur âge varie avec le temps (voir la figure 15). Les résultats peuvent également être combinés pour déterminer tous les enfants qui sont vulnérables relativement à *un ou plusieurs* des cinq domaines (voir la figure 16). Combiner les domaines permet d'avoir une vue d'ensemble et de repérer les enfants qui peuvent être vulnérables dans un seul domaine ou dans plusieurs domaines.

Si l'on compare le cycle 4 et le cycle 5, les résultats sont demeurés relativement stables dans l'ensemble. En 2018, 70,4 % des enfants étaient considérés comme prêts sur le plan développemental au début de la 1^{ère} année, comparativement à 70,6 % en 2015.

Des renseignements additionnels au sujet du IMDPE peuvent être obtenus auprès de l'Offord Centre for Child Studies (<https://edi.offordcentre.com/>) de l'Université McMaster.

Pourcentage d'enfants vulnérables selon le domaine de l'IMDPE, de 2004 à 2018

Figure 15 : Pourcentage d'enfants vulnérables selon le domaine de l'IMDPE, de 2004 à 2018



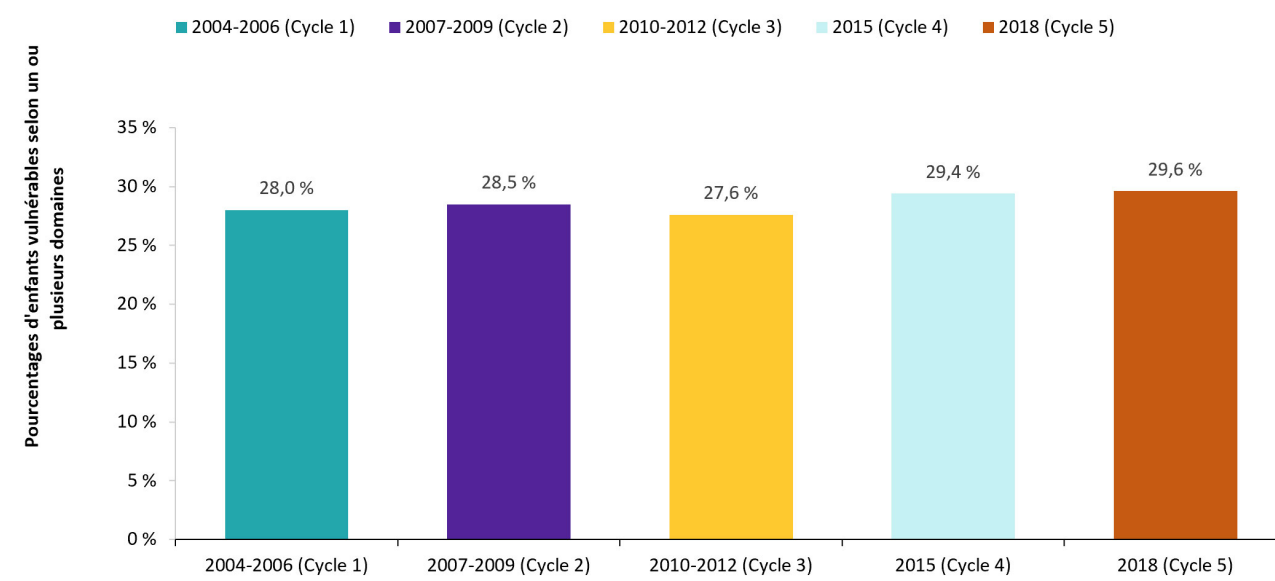
Pourcentage d'enfants vulnérables selon le domaine de l'IMDPE, de 2004 à 2018

Cycle	2004-2006 (Cycle 1)	2007-2009 (Cycle 2)	2010-2012 (Cycle 3)	2015 (Cyc le 4)	2018 (Cyc le 5)
Santé physique et bien-etre	13 %	14 %	14 %	16 %	16 %
Compétences sociales	9 %	9 %	9 %	11 %	10 %
Maturité affective	10 %	10 %	10 %	12 %	11 %
Habiletés cognitives et développement du langage	10 %	9 %	8 %	7 %	8 %

Cycle	2004-2006 (Cycle 1)	2007-2009 (Cycle 2)	2010-2012 (Cycle 3)	2015 (Cyc le 4)	2018 (Cyc le 5)
Connaissances générales et habiletés de communication	12 %	12 %	12 %	10 %	10 %

Source de données : Offord Centre for Child Studies, Université McMaster.

Figure 16 : Pourcentage d'enfants vulnérables selon un ou plusieurs domaines de l'IMDPE, de 2004 à 2018



Pourcentage d'enfants vulnérables selon un ou plusieurs domaines de l'IMDPE, de 2004 à 2018

Cycle	Pourcentages d'enfants qui sont vulnérables selon un ou plusieurs domaines
2004-2006 (Cycle 1)	28,0 %
2007-2009 (Cycle 2)	28,5 %
2010-2012 (Cycle 3)	27,6 %
2015 (Cycle 4)	29,4 %
2018 (Cycle 5)	29,6 %

Source de données : Offord Centre for Child Studies, Université McMaster.

Troisième partie : Indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 400 millions de dollars dans son budget de 2016, et 7 milliards de dollars supplémentaires sur une période de 10 ans dans son budget de 2017, pour conclure avec les provinces et territoires un Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (<https://www.canada.ca>

/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html) . En vertu de ce cadre, le gouvernement fédéral et ces provinces et territoires ont convenu de travailler ensemble au fil du temps pour atteindre des objectifs généraux à long terme visant des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui sont de grande qualité, accessibles, abordables, flexibles et inclusifs. Ces provinces et territoires ont également convenu de faire rapport chaque année des progrès réalisés en ce qui concerne le cadre et l'incidence du financement fédéral, tout en tenant compte des priorités de chaque territoire de compétence en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Le 12 juin 2017, l'Ontario a été la première province à signer une entente triennale en vertu de ce cadre, l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/ontario-2017.html>) . Aux termes de cet accord, le gouvernement fédéral a accordé 439 millions de dollars à l'Ontario sur trois ans (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020)^[13]. Les investissements annuels comprennent les suivants^[14] :

- 100 millions de dollars pour favoriser l'accès à la garde d'enfants pour les enfants et les familles;
- 40 millions de dollars pour favoriser l'accès aux centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- 6 millions de dollars pour soutenir des démarches novatrices permettant l'accès à de la formation de qualité supérieure et à des possibilités d'apprentissage professionnel pour la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants.

En juillet 2020, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial se sont entendus pour prolonger d'un an l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui prévoit pour 2020-2021 un investissement de près de 147 millions de dollars dans l'apprentissage et la garde des jeunes en enfants. En août 2021, les gouvernements fédéral et provincial ont convenu d'un renouvellement de quatre ans de l'Accord. Dans le cadre du renouvellement, l'Ontario recevra près de 147 millions de dollars du gouvernement fédéral en 2021-2022 pour poursuivre les investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans la province, et le financement annuel passera progressivement à 211 millions de dollars en 2023-2024.

La présente section souligne les progrès réalisés par l'Ontario pour rehausser la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusion en ce qui concerne l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le cadre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Pour en savoir plus sur les indicateurs utilisés pour mesurer les progrès de l'Ontario, consulter l'annexe : Liste des indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Dépenses et mesures

En vertu de l'Accord, l'Ontario a reçu 146,7 millions de dollars en financement fédéral au cours de l'exercice 2020-2021 et 8,5 millions de dollars ont été reportés de l'exercice 2019-2020. Les dépenses réelles de l'Ontario au cours de l'exercice 2020-2021 se sont élevées à 155 millions de dollars^[15].

Le financement de 2020-2021 a appuyé les trois secteurs de mesures suivants :

- augmentation de l'accès à des services de garde d'enfants agréés abordables de grande qualité;
- augmentation de l'accès aux centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- démarches novatrices pour permettre l'accès à de la formation et à des possibilités d'apprentissage professionnel de grande qualité pour la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants.

Tableau 5 : Dépenses et mesures fondées sur l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour 2020-2021

Secteurs	Fonds fédéraux	Mesures	Dépenses réelles [16]

			1
Ser vice s de gar de agr éés	L'Ontario a utilisé 100 millions de dollars des fonds fédéraux pour accroître les subventions et l'accès aux services de garde d'enfants en Ontario ^[17] . Il y a deux volets à cet investissement : 80 millions de dollars pour les enfants de 0 à 6 ans, et 20 millions de dollars pour favoriser l'accès à des services de garde abordables dans l'ensemble du système selon les priorités locales.	Les fonds fédéraux ont été versés aux gestionnaires de système de services dans le cadre d'ententes de services provinciales-municipales. En décembre 2020, les gestionnaires de système de services ont reçu une entente de services accompagnée de lignes directrices sur le financement pour 2021 pour les services de garde d'enfants agréés et les centres pour l'enfant et la famille ON y va, y compris les fonds versés au titre de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.	11 1,5 M \$
Cen tres pou r l'en fant et la fam ille ON y va	L'Ontario a alloué 40,3 millions de dollars du financement fédéral pour soutenir les programmes ON y va pour l'enfant et la famille, dans toute la province.	Le financement fédéral a été fourni aux gestionnaires du système de services pour appuyer 1 083 centres pour l'enfant et la famille ON y va dans tout l'Ontario.	40, 3 M \$

Per fect ion ne me nt pro fess ion nel	L'Ontario a utilisé 2 millions de dollars des fonds fédéraux pour accroître le nombre d'étudiantes et d'étudiants recevant une aide du Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.	Le financement fédéral a pris la forme de subventions versées en 2020-2021 afin d'aider les personnes qui travaillent dans des milieux d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants admissibles à obtenir un diplôme en éducation de la petite enfance ou la certification en leadership.	2,0 M \$
	L'Ontario a utilisé 1,5 million de dollars des fonds fédéraux pour appuyer l'apprentissage professionnel de la main-d'œuvre de la petite enfance et de la garde d'enfants.	Ce financement appuie des stratégies d'apprentissage professionnel adaptées à la culture pour le personnel francophone et des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones.	1,5 M \$

Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Indicateurs des services de garde d'enfants agréés

Les indicateurs présentés dans cette section reflètent les secteurs d'investissement en vertu de l'accord pour rehausser la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusion dans les centres de garde agréés (voir l'annexe : Liste des indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants).

Qualité

Qualifications du personnel

Le Règlement de l'Ontario 137/15 pris en application de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>) énonce les exigences minimales concernant les qualifications du personnel des centres de garde agréés et des agences de services de garde en milieu familial agréées, y compris les exigences concernant le ratio employés-enfants, l'effectif maximal des groupes ainsi que la proportion d'employés qui doivent être qualifiés pour les différents groupes d'âge dans les centres de garde agréés (voir le tableau 6). Les exigences minimales sont les suivantes :

Un superviseur est une personne qui :

- a) est membre en règle de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, possède au moins deux ans d'expérience en matière de prestation de services de garde agréés et est agréée par une directrice ou un directeur;
- b) est, de l'avis d'une directrice ou d'un directeur, capable de planifier et de diriger le programme d'un centre de garde, d'être responsable des enfants et de superviser le personnel.

Un **employé qualifié** à l'égard de n'importe quel groupe d'âge autorisé est :

- un employé qui est membre en règle de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;
- un employé qui est approuvé autrement par une directrice ou un directeur.

À l'égard d'un groupe autorisé d'enfants d'âge scolaire moyen ou d'un groupe autorisé d'enfants d'âge scolaire primaire/moyen comprenant uniquement des enfants d'âge scolaire moyen, les personnes suivantes sont aussi des employés qualifiés :

- un employé qui détient un diplôme ou un grade en services à l'enfance et à la jeunesse;
- un employé qui détient un diplôme ou un grade en techniques des services de loisirs;
- un membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Un **visiteur de services de garde en milieu familial** est un employé d'une agence de services de garde d'enfants en milieu familial qui surveille et fournit du soutien dans des établissements de services de garde en milieu familial agréés. Un visiteur de services de garde en milieu familial est une personne qui :

- a) est membre en règle de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, possède au moins deux ans d'expérience de travail avec des enfants de moins de 13 ans et est agréée par un directeur;
- b) est, de l'avis d'une directrice ou d'un directeur, capable de fournir soutien et supervision dans un local où sont fournis des services de garde en milieu familial.

Tableau 6 : Ratios employés/enfants, effectif des groupes, et proportion d'employés devant être des employés qualifiés pour les différentes catégories d'âge dans les services de garde d'enfants offerts dans les centres de garde agréés

Catégorie d'âge	Groupe d'âge	Ratio employés-enfants	Nombre maximal d'enfants dans le groupe	Proportion d'employés devant être des employés qualifiés
Poupons	Moins de 18 mois	3 pour 10	10	1 sur 3
Bambins	18 mois ou plus mais moins de 30 mois	1 pour 5	15	1 sur 3
Enfants d'âge préscolaire	30 mois ou plus mais moins de 6 ans	1 pour 8	24	2 sur 3

Catégorie d'âge	Groupe d'âge	Ratio employés-enfants	Nombre maximal d'enfants dans le groupe	Proportion d'employés devant être des employés qualifiés
Enfants à la maternelle et au jardin d'enfants	44 mois ou plus mais moins de 7 ans	1 pour 13	26	1 sur 2
Âge scolaire primaire/moyen	68 mois ou plus mais moins de 13 ans	1 pour 15	30	1 sur 2
Âge scolaire moyen	9 ans ou plus mais moins de 13 ans	1 pour 20	20	1 sur 1

Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Pour plus d'informations sur les règles de garde d'enfants en Ontario, consultez Règles entourant la garde d'enfants en Ontario. (<https://www.ontario.ca/fr/page/regles-entourant-la-garde-denfants-en-ontario>)

Le ministère surveille et applique les exigences relatives aux qualifications des employés dans tous les centres de garde agréés et dans toutes les agences de

services de garde en milieu familial agréées. Les centres et les agences satisfont aux exigences en embauchant des superviseurs, des employés ou des visiteurs de services de garde en milieu familial qui sont des EPEI ou qui sont agréés par une directrice ou un directeur du ministère, comme décrit précédemment. Selon les estimations^[18] :

- 80 % des centres de garde agréés embauchent des EPEI pour les postes de superviseur;
- 96 % des agences de services de garde en milieu familial agréées embauchent des EPEI pour tous les postes de visiteur de services de garde en milieu familial.

En 2021, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, 28 412 employés à temps plein travaillaient dans des centres de garde agréés, dont 17 470 (61 %) d'entre d'eux étaient des EPEI^[19].

Cadre pédagogique

Le document *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance* (2014) (<http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/HowLearningHappensFr.pdf>) est une ressource d'apprentissage professionnelle pour celles et ceux qui travaillent en services de garde d'enfants et dans les programmes pour l'enfant et la famille. Il favorise l'élaboration d'une pédagogie et de programmes dans les milieux de la petite enfance qui sont façonnés par des points de vue sur les enfants, les éducatrices et éducateurs et les familles, et les relations entre eux. Des règlements supplémentaires pris en application de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>) sont également en place afin d'aider les titulaires de permis de services de garde d'enfants à intégrer le document *Comment apprend-on?* dans la pratique.

Au 31 mars 2021, tous les centres de garde et agences de services de garde en milieu familial agréés s'étaient conformés aux exigences concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un énoncé de programme conforme à *Comment apprend-on?*, soit avant de recevoir leur permis soit avant que ce dernier ne soit renouvelé. Le ministère continue de soutenir la mise en œuvre de *Comment apprend-on?* dans les programmes de garde d'enfants agréés dans la province.

En 2020, le ministère a publié le document *En 2020, le ministère a publié le document En se fondant sur Comment apprend-on? Des approches pédagogiques pour la réouverture des programmes de la garde d'enfants et de la petite enfance*

(<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-apprend-pedagogie-de-lontario-pour-la-petite-enfance>) pour aider les fournisseurs et le personnel à s'engager auprès des enfants et des familles tout en respectant les mesures de santé et de sécurité.

Accès

Au 31 mars 2021, il y avait 464 538 places en services de garde d'enfants agréés dans la province, dont 1 736 places ajoutées au système par rapport à l'année précédente (voir le tableau 7). Selon les estimations, il y a suffisamment de places en services de garde agréés pour 24 % des enfants de la province^[20].

Tableau 7 : Population d'enfants en Ontario, places en services de garde agréés, et pourcentage d'enfants ayant accès à des services de garde agréés, de 2016-2017 à 2020-2021

	201 6-2 017	201 7-2 018	201 8-2 019	201 9-2 020	202 0-2 021
Population des enfants de 0 à 12 ans	1 9 39 255	1 9 50 021	1 9 58 652	1 9 62 683	1 9 62 250
Places dans les centres agréés pour enfants	406 39 5	427 03 2	446 59 6	462 80 2	464 53 8
Pourcentage des enfants de 0 à 12 ans pour lesquels il y a des places en services de garde agréés^[21]	21, 0 %	21, 9 %	22, 8 %	23, 6 %	23, 7 %

Sources des données : Données sur la population d'enfants provenant des

projections démographiques du printemps 2021, ministère des Finances de l'Ontario, et données sur les places disponibles provenant du Système de gestion des permis des services de garde d'enfants (SGPSGE), ministère de l'Éducation de l'Ontario.

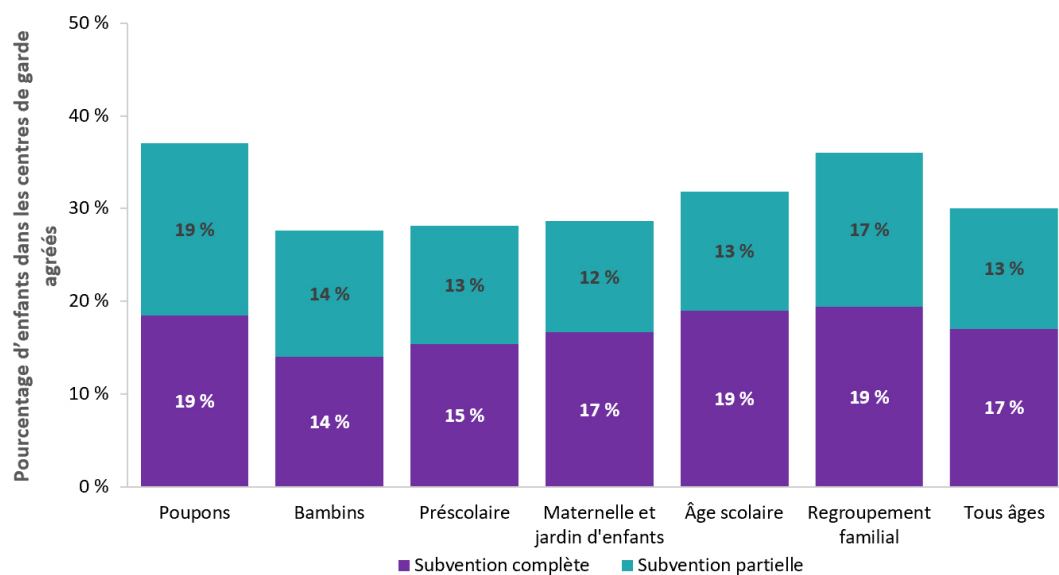
Abordabilité

Les fonds prévus dans l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants financent de nouvelles places complètement ou partiellement subventionnées et un accès accru selon les priorités suivantes :

- soutenir les enfants de 0 à 6 ans à l'aide de nouvelles places subventionnées, augmenter l'accès aux services, réduire largement les frais associés aux services de garde d'enfants agréés et en augmenter l'abordabilité, financer les projets d'immobilisations communautaires à but non lucratif (à l'exception des projets d'immobilisations pour les programmes de garde d'enfants ouverts durant les heures d'école pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire);
- soutenir les enfants de 0 à 12 ans à l'aide de places subventionnées supplémentaires, augmenter l'accès aux services et réduire de façon générale les frais associés aux services de garde d'enfants agréés et en augmenter l'abordabilité.

En 2021, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, environ 30 % des enfants en centres de garde agréés ont reçu une subvention (voir la figure 17) de même que 54 % des enfants en services de garde en milieu familial agréés (voir la figure 18).

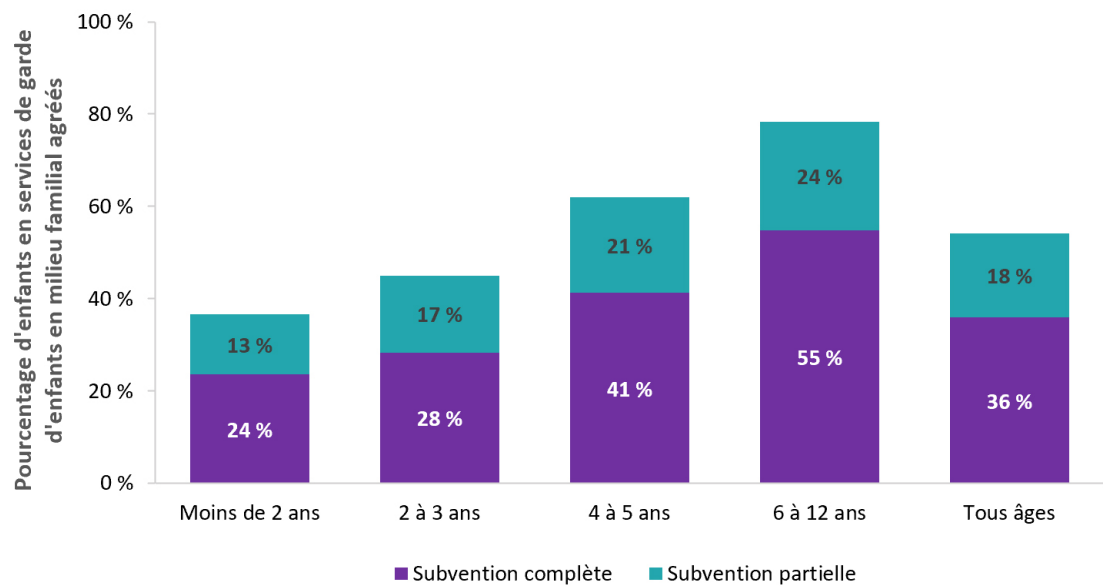
Figure 17 : Pourcentage d'enfants dans les centres de garde agréés qui reçoivent des subventions complètes ou partielles selon l'âge, en 2021



Type de subvention	Subvention complète	Subvention partielle
Poupons	19 %	19 %
Bambins	14 %	14 %
Préscolaire	15 %	13 %
Maternelle et jardin d'enfants	17 %	12 %
Âge scolaire	19 %	13 %
Regroupement familial	19 %	17 %
Tous âges	17 %	13 %

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).

Figure 18 : Pourcentage d'enfants en services de garde en milieu familial agréés qui reçoivent des subventions complètes ou partielles selon l'âge, en 2021



Type de subvention	Subvention complete	Subvention partielle
Moins de 2 ans	24 %	13 %
2 a 3 ans	28 %	17 %
4 a 5 ans	41 %	21 %
6 a 12 ans	55 %	24 %
Tous âges	36 %	18 %

Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).

En 2019, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, 150 474 enfants en Ontario ont obtenu une place subventionnée^[22]. Au total, 9 480 enfants ont été soutenus grâce à des fonds distribués pour répondre aux priorités de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, soit un accès et une abordabilité accrus, des subventions pour les frais et des projets d'immobilisations communautaires.^[23]

Selon les estimations, 72 % des enfants qui obtiennent une place subventionnée font partie d'une famille dont le revenu est de 40 000 \$ ou moins (voir le tableau 8).

Tableau 8 : Pourcentage d'enfants ayant une place subventionnée, selon le revenu familial, 2019^[24]

Revenu familial	Pourcentage
20 000 \$ et moins	38 %
20 001 \$ - 40 000 \$	34 %
40 001 - 60 000 \$	18 %
60 001 - 80 000 \$	6 %
80 001 - 100 000 \$	2 %
100 000 et plus	1 %
Total	100 %

Source de données : Système d'information sur le financement de l'éducation (pourcentages estimés), ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Flexibilité et inclusion

Heures non traditionnelles

Il est important d'assurer la prestation flexible des services de garde d'enfants afin de répondre aux besoins des parents et des personnes ayant la charge des enfants qui travaillent selon des horaires non traditionnels. En Ontario, une petite proportion des centres de garde et des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés offre des services pendant des heures non traditionnelles^[25] Environ :

- 9 % des centres de garde d'enfants ont déclaré que les services étaient disponibles pendant la fin de semaine, et moins de 1 % ont signalé la disponibilité des services de garde en soirée ou la nuit;
- 10 % des fournisseurs de services de garde en milieu familial ont déclaré que le service était disponible pendant la fin de semaine; 11 % ont affirmé qu'il était disponible en soirée et 6 % la nuit.

Ressources pour besoins particuliers

La province verse également des fonds pour les ressources pour besoins particuliers aux gestionnaires de système de services et aux Premières Nations afin d'appuyer l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers dans les milieux de garde d'enfants agréés, y compris les services de garde en milieu familial, les camps et les autres programmes de loisirs autorisés, sans frais supplémentaires pour les parents ou les personnes ayant la charge des enfants. Selon le Règlement de l'Ontario 138/15, le terme « enfant ayant des besoins particuliers » signifie tout enfant dont les besoins cognitifs, physiques, sociaux, affectifs ou liés à la communication, d'une part, ou les besoins liés au développement général, d'autre part, sont de nature à nécessiter des mesures de soutien additionnelles. Au total, les services à 37 508 enfants ont été financés par les ressources pour besoins particuliers entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles^[26].

Centres de garde d'enfants gérés par des organismes autochtones

Un total de 22 centres de garde agréés ont déclaré être gérés par des organismes

autochtones dans des communautés urbaines et rurales^[27].

Services de garde d'enfants en français et bilingues

Au 31 mars 2021, un total de 307 centres de garde agréés offraient des programmes en français, et 97 centres offraient des programmes bilingues.

Enfants dans les services de garde agréés selon le revenu

Le ministère ne recueille pas de données sur le revenu auprès des familles qui inscrivent leurs enfants dans les services de garde d'enfants agréés. Cet indicateur est estimé à partir du nombre de places dans les services de garde d'enfants agréés de la province et des données sur la répartition des familles dans l'ensemble des niveaux de revenu de Statistique Canada.

Au 31 mars 2021, il y avait 464 538 places en services de garde d'enfants agréés pour les enfants de 0 à 12 ans en Ontario. Environ 21,6 % des familles ayant des enfants dans la province avaient un revenu familial inférieur à 40 000 \$, 39,7 % gagnaient entre 40 000 \$ et 100 000 \$ et 38,7 % touchaient plus de 100 000 \$^[28].

Selon les estimations, en se fondant sur la répartition des revenus, on constate ce qui suit :

- plus de 100 000 places sont occupées par des enfants de familles ayant un revenu inférieur à 40 000 \$;
- environ 185 000 places sont occupées par des enfants de familles ayant un revenu se situant entre 40 000 \$ et 100 000 \$;
- environ 180 000 places sont occupées par des enfants de familles ayant un revenu supérieur à 100 000 \$.

Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va

Les indicateurs présentés dans cette section reflètent les secteurs d'investissement en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour rehausser la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusion dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va (voir l'annexe : Liste des indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants).

Qualité

Qualifications du personnel

Les expériences dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va sont conçues pour favoriser les résultats positifs et favoriser des relations de soutien pour les enfants, leurs parents et les personnes ayant la charge des enfants en s'appuyant sur les données probantes et les études les plus récentes. Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) jouent un rôle important dans la prestation de programmes de haute qualité pour la petite enfance parce qu'elles et ils possèdent des connaissances et de l'expertise spécialisées sur le développement de l'enfant et sur l'apprentissage fondé sur le jeu et l'enquête.

Chaque centre pour l'enfant et à la famille ON y va doit compter parmi ses employés au moins un EPEI qui supervise tous les services de base obligatoires liés au soutien du développement et de l'apprentissage des jeunes enfants. Si un centre pour l'enfant et la famille ON y va est incapable de recruter au moins une ou un EPEI pour offrir ces services de base, le gestionnaire de système de services peut le soustraire à cette exigence, mais doit faire part du nombre d'exemptions au ministère.

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va auront jusqu'au le 1^{er} janvier 2023 pour embaucher au moins une ou un EPEI. Cependant, les membres du personnel des centres ON y va qui ne sont pas des EPEI, mais qui comptent plus de 10 années d'expérience dans des programmes pertinents, peuvent être embauchés afin de répondre à ce besoin en dotation conformément à une nouvelle disposition de maintien des droits acquis.

Cadre pédagogique

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va doivent offrir des programmes qui reflètent le point de vue selon lequel les enfants, leurs parents, les personnes ayant la charge des enfants et les éducatrices et éducateurs sont des personnes compétentes, aptes, remplies de curiosité et ayant beaucoup de potentiel et d'expérience. Guidés par le document *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*, les centres pour l'enfant et la famille ON y va offrent un environnement qui fait participer les parents et les personnes ayant la charge des enfants à titre de co-apprenants et de leaders pour favoriser des expériences et des résultats positifs pour l'enfant, sa famille et sa communauté.

Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion

En mars 2021, il y avait 1 083 centres pour l'enfant et la famille ON y va en Ontario, dont 419 étaient des emplacements principaux et 664 des emplacements mobiles ou satellites. De plus, environ 198 centres pour l'enfant et la famille ON y va offraient des services et du soutien virtuels pour répondre aux besoins des familles de la province.

Parmi tous les emplacements, 381 offraient des heures non traditionnelles, 132 des programmes en français et 176 des programmes destinés aux Autochtones.

À l'été 2020, l'aménagement de 81 nouveaux locaux de centres pour l'enfant et la famille ON y va à 45 emplacements était en cours d'être mis sur place. Ces projets d'immobilisations avaient été approuvés en 2017-2018 dans le cadre du Programme d'immobilisations communautaires pour la petite enfance et la garde d'enfants, la partie des projets d'immobilisations associée aux centres pour l'enfant et la famille ON y va étant financée aux termes de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Le ministère surveille également l'agrandissement des centres ON y va grâce à des fonds de fonctionnement octroyés en vertu de l'Accord. En 2018-2019, le ministère a accordé environ 8,6 millions de dollars aux gestionnaires de systèmes de services pour les besoins de financement du Programme d'immobilisations communautaires des centres pour l'enfant et la famille ON y va, notamment :

- coûts d'immobilisations associés aux projets approuvés précédemment;
- matériel nécessaire au démarrage;
- rénovations mineures;
- fournitures destinées à soutenir la prestation et le fonctionnement quotidien des programmes;
- entretien.

En 2019, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, 384 851 enfants étaient desservis par les programmes dans les centres ON y va,^[29] soit environ 38 % des enfants âgés de 0 à 6 ans dans la province^[30]. La même année, 2 590 151 visites ont été effectuées par des enfants dans les centres ON y va et 2 105 538 visites ont été effectuées par des parents et des personnes ayant la charge des enfants^[31].

Tableau 9 : Nombre d'enfants desservis par les programmes pour l'enfant et la famille et nombre de visites a ces programmes, de 2018 a 2019

	2018	2019	Augmenta tion (en %)
Nombre d'enfants desservis	401 116	384 851	(4,1 %)
Nombre de visites d'enfants	2 73 3 00 2	2 59 0 15 1	(5,2 %)
Nombre de visites par parents/personnes ayant la charge des enfants	2 08 3 11 8	2 10 5 53 8	1,1 %

Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Indicateurs d'apprentissage professionnel

Les indicateurs présentés dans la présente section reflètent les secteurs d'investissement en vertu de l'Accord dans des approches novatrices qui favorisent l'accès à des formations et à des possibilités d'apprentissage professionnel de grande qualité pour la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants (voir l'annexe : Liste des indicateurs en vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants).

Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance

Ce programme permet aux personnes admissibles qui travaillent dans les milieux de la petite enfance et de la garde d'enfants de présenter une demande de subvention pour l'obtention d'un diplôme en éducation de la petite enfance et d'avoir la possibilité de devenir membre de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la

petite enfance. Ce programme offre en outre des possibilités de développement du leadership destinées aux personnes qui occupent des fonctions de superviseur ou qui aspirent à ces fonctions et qui sont déjà des EPEI. De plus, ce programme privilégie l'aide aux candidates et candidats francophones et des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que le personnel ayant reçu une approbation de la direction ou une lettre de permission.

Le soutien financier offert aux candidates et candidats admissibles prend la forme de subventions d'éducation et de déplacement, ainsi que d'une allocation de formation.

En 2020-2021, le ministère a alloué 3,5 millions de dollars en financement provincial ainsi que 2 millions de dollars en financement fédéral au Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Il continue de s'efforcer d'élargir l'accès au programme afin d'augmenter le nombre d'EPEI dans les programmes de la petite enfance et de garde d'enfants. Par exemple, les étudiantes et étudiants à temps partiel (en plus de ceux à temps plein) sont désormais admissibles à un parrainage direct dans le cadre duquel le programme paie directement à l'école les droits de scolarité au lieu d'exiger que les étudiants les paient eux-mêmes puis demandent un remboursement. En 2020-2021, 2 036 demandes ont été approuvées dans le cadre du Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, soit 30 % de plus qu'en 2018-2019.^[32]

Stratégie d'apprentissage professionnel pour les professionnels francophones et autochtones

Étant donné que les besoins d'apprentissage professionnel sont souvent accrus dans les communautés francophones et autochtones et que moins de soutien est offert, des possibilités d'apprentissage professionnel ciblées ont été fournies pour mieux répondre aux besoins au moyen d'approches culturelles et régionales mieux ciblées et adaptées.

En 2020-2021, le ministère a alloué 1,5 million de dollars en financement fédéral à trois organismes afin d'appuyer trois programmes d'apprentissage professionnel pour les professionnels francophones et autochtones du secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants. Ce financement a été alloué aux organismes suivants :

- Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSEO) pour les professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants

travaillant en milieu francophone;

- FIREFLY pour les professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants dans les communautés des Premières Nations vivant dans des réserves;
- Ontario Aboriginal Head Start Association pour les professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants travaillant avec les Premières Nations, les Métis, les Inuits ou les Autochtones hors réserve.

Les fonds fournis à ces organismes visent à améliorer les programmes adaptés sur le plan culturel et la prestation de programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance de haute qualité, conformément au document *Comment apprend-on?*. Les organismes créent aussi des liens avec des ressources d'apprentissage professionnelles ou développent de telles ressources qui répondent aux besoins du secteur.

Annexe : Liste des indicateurs en vertu de l'Accord

Principe s	Indicateurs liés aux investissement s prévus ^[33]	Indicateurs propres a l'Ontario	Référence aux données du rapport
Services de garde d'enfants de grande qualité			
Services de grande qualité	Nombre et pourcentage des fournisseurs ayant la certification en éducation de la petite enfance (EPE).	Nombre et pourcentage des employés qui sont des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI).	Voir la rubrique « Qualifications du personnel » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus ^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
		Pourcentage des centres de garde agréés qui emploient uniquement des EPEI pour les postes exigeant des employés qualifiés.	
Services de grande qualité	Nombre et pourcentage des programmes ayant adopté <i>Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance.</i>	Nombre d'affirmations confirmant l'harmonisation du programme à <i>Comment apprend-on?</i>	Voir la rubrique « Cadre pédagogique » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services accessibles, abordables et flexibles	Nombre et pourcentage d'enfants ayant accès à des services de garde agréés.	Pourcentage des enfants de 0 à 12 ans pour lesquels il y a des places en services de garde agréés.	Voir la rubrique « Accès » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».

Principe s	Indicateurs liés aux investissement s prévus^[33]	Indicateurs propres a l'Ontario	Référence aux données du rapport
Services accessible s, abordable s et flexibles	Nombre et pourcentage d'enfants recevant des subventions.	Nombre et pourcentage d'enfants recevant des subventions pour la garde d'enfants.	Voir la rubrique « Abordabilité » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services accessible s, abordable s et flexibles	Nombre et pourcentage de programmes de services de garde d'enfants agréés qui offrent des heures flexibles.	Nombre et pourcentage des programmes qui offrent des services de garde d'enfants pendant des heures non traditionnelles .	Voir la rubrique « Flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services accessible s, abordable s et flexibles	Nombre de nouvelles places dans les services de garde d'enfants agréés.	Nombre de nouvelles places créées dans les services de garde agréés.	Voir la rubrique « Accès » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
Services accessibles, abordables et flexibles	Nombre d'enfants recevant des subventions selon le revenu familial.	Nombre et pourcentage d'enfants recevant des subventions pour la garde d'enfants selon le revenu familial.	Voir la rubrique « Abordabilité » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services inclusifs	Nombre de programmes de services de garde d'enfants conçus pour les communautés minoritaires de langue française et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.	Nombre de centres de garde d'enfants agréés de langue française.	Voir la rubrique « Services de garde d'enfants en français et bilingues » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services inclusifs	Nombre de programmes de services de garde d'enfants conçus	Nombre de centres gérés par des organismes	Voir la rubrique « Centres de garde d'enfants gérés par des

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus ^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
	pour les communautés minoritaires de langue française et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.	autochtones dans les communautés urbaines et rurales.	organismes autochtones » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Services inclusifs	Nombre d'enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire et qui participent à des programmes de garde d'enfants.	Nombre d'enfants pour lesquels les services sont financés par les ressources pour besoins particuliers.	Voir la rubrique « Ressources pour besoins particuliers » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés. ».

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
Services inclusifs	Nombre et proportion d'enfants provenant de familles à faible revenu et de la classe moyenne qui participent à des programmes d'apprentissage et de garde d'enfants.	Nombre et pourcentage d'enfants pour lesquels une place autorisée est accessible selon le revenu.	Voir la rubrique « Enfants dans les services de garde agréés selon le revenu » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».
Apprentissage de grande qualité pour les jeunes enfants^[34]			
Services de grande qualité	Nombre et pourcentage des fournisseurs ayant la certification en éducation de la petite enfance (EPE).	Exigences relatives à la qualification pour le personnel du programme qui travaille dans des centres pour l'enfant et la famille.	Voir la rubrique « Qualifications du personnel » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services de grande	Nombre et pourcentage des	Les lignes directrices en	Voir la rubrique « Cadre

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus ^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
qualité	programmes ayant adopté <i>Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance.</i>	matière de services exigent l'harmonisation des programmes au document <i>Comment apprend-on?</i>	pédagogique » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services accessibles, abordables et flexibles	Nombre de nouveaux centres pour l'enfant et la famille ON y va (y compris les emplacements à temps plein et à temps partiel).	Nombre de programmes pour l'enfant et la famille ON y va offrant des services à temps plein et à temps partiel.	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».

Principe s	Indicateurs liés aux investissement s prévus^[33]	Indicateurs propres a l'Ontario	Référence aux données du rapport
Services accessible s, abordable s et flexibles	Nombre de visites d'enfants et de familles aux programmes d'apprentissage pour jeunes enfants.	Nombre de visites d'enfants et de familles aux centres pour l'enfant et la famille ON y va.	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services accessible s, abordable s et flexibles	Nombre et pourcentage d'enfants ayant accès à des programmes d'apprentissage pour jeunes enfants.	Nombre et pourcentage d'enfants desservis par les centres pour l'enfant et la famille ON y va.	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services accessible s, abordable s et	Nombre et pourcentage de programmes d'apprentissage pour jeunes	Nombre et pourcentage de programmes des centres	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
flexibles	enfants offrant des heures flexibles.	pour l'enfant et la famille ON y va offerts pendant des heures non traditionnelles .	« Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services inclusifs	Nombre de programmes d'apprentissage pour jeunes enfants conçus pour les communautés minoritaires de langue française et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.	Nombre de centres pour l'enfant et la famille offrant des programmes adaptés aux besoins culturels des enfants et des familles autochtones.	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Services inclusifs	Nombre de programmes d'apprentissage pour jeunes enfants conçus pour les	Nombre de centres pour l'enfant et la famille offrant des programmes	Voir la rubrique « Accès, abordabilité, flexibilité et inclusion » sous « Indicateurs

Principes	Indicateurs liés aux investissements prévus ^[33]	Indicateurs propres à l'Ontario	Référence aux données du rapport
	communautés minoritaires de langue française et les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.	en français aux enfants et familles francophones.	relatifs aux centres pour l'enfant et la famille ON y va ».
Apprentissage professionnel			
Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance	Nombre de personnes participant au Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance par an.	Nombre de personnes participant au Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.	Voir la rubrique « Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance » sous « Indicateurs d'apprentissage professionnel ».

Principe s	Indicateurs liés aux investissement s prévus ^[33]	Indicateurs propres a l'Ontario	Référence aux données du rapport
Prestatio n de services novateurs	Prestation de services novateurs pour appuyer l'apprentissage professionnel.	Nombre de centres d'excellence qui ont été mis sur pied.	Voir la rubrique « Stratégie d'apprentissage professionnel pour les professionnels francophones et autochtones ».

##-###

ISSN #####-#### (en ligne)

Le ministère de l'Éducation reconnaît l'appui du gouvernement du Canada concernant le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html>) et l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/ontario-2017.html>). La partie 3 du présent document souligne les progrès réalisés par l'Ontario à l'égard des objectifs d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans le cadre de cet accord.

Canada

Mis à jour : 14 février 2023

Date de publication : 14 février 2023

Notes en bas de page

- [1] ^ Le groupe « regroupement familial » permet aux enfants d'âges différents (de 0 à 12 ans) au sein d'une même famille d'être placés dans le même groupe dans une salle de jeux. Cette désignation est utilisée par les centres de garde d'enfants agréés et est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2017.
- [2] ^ Les « domiciles agréés » font référence au nombre maximal de domiciles avec lesquels une agence est autorisée à conclure un contrat.
- [3] ^ Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario. Tous les centres de garde d'enfants et toutes les agences de services de garde en milieu familial agréés qui étaient en activité au 31 mars 2021 ont été invités à répondre au sondage de 2021, et 97 % d'entre eux l'ont fait.
- [4] ^ Les « domiciles actifs » font référence au nombre de fournisseurs de services de garde en milieu familial qui ont un contrat ou une entente avec une agence.
- [5] ^ Pour les années précédant 2013-2014, le nombre total de places peut ne pas être égal à la somme des places, car les totaux jusqu'à cette année-là excluent les places en substituts, qui sont des places autorisées pour des groupes d'âge différents, qui doivent être utilisées à des moments différents.
- [6] ^ Le « type d'établissement » désigne le statut de propriété et d'exploitation d'un service. Dans le présent rapport, les centres de garde agréés sont classés selon deux types d'établissement : sans but lucratif et à but lucratif.
- [7] ^ Différentes catégories d'âge ont été utilisées pour recueillir des données pour les centres de garde agréés et les agences de services de garde en milieu familial agréées. Les catégories d'âge utilisées pour les centres de garde agréés sont conformes à la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>). Ces catégories ne s'appliquent pas aux services de garde en milieu familial agréés.
- [8] ^ Le Règlement de l'Ontario 137/15 établit des règles en vertu de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>) qui régissent le personnel des centres de garde agréés. Pour chaque groupe d'enfants dans les centres de garde agréés, le titulaire de permis doit employer au moins un membre du personnel du programme qui est inscrit au registre public de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance à titre de membre en règle ou qui a été approuvé par une directrice ou un

directeur. Pour en savoir plus, voir « Qualifications du personnel » sous « Indicateurs des services de garde d'enfants agréés ».

- [9] ^ Les pourcentages indiqués pour le 1^{er} mars 2020, le 30 juin 2020, le 31 août 2020 et le 31 mars 2021 sont fondés sur les données du Sondage de 2021 sur les activités des services garde agréés. Les pourcentages indiqués pour le 31 décembre 2020 sont fondés sur les données du Système de gestion des permis des services de garde d'enfants.
- [10] ^ Sources des données : Page Web ON y va sur le site Ontario.ca (<https://www.ontario.ca/>) , ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- [11] ^ 113 323 questionnaires de l'IMDPE ont été analysés pour le cycle 1, 110 916 pour le cycle 2, 119 494 pour le cycle 3; 125 858 pour le cycle 4 et 123 912 pour le cycle 5.
- [12] ^ Le terme « vulnérable » décrit les enfants qui obtiennent des résultats inférieurs au seuil du 10^e percentile de la base de référence de l'IMDPE de l'Ontario, indiquant que ces enfants éprouvent des difficultés par rapport à la population de référence.
- [13] ^ Les montants réels peuvent varier en fonction des dernières estimations de la population.
- [14] ^ Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [15] ^ Les chiffres pourraient changer à la fin de la vérification de 2020-2021.
- [16] ^ Les dépenses finales pourraient changer à la fin de la vérification de 2020-2021.
- [17] ^ Comprend le financement de report de 2019-2020 à 2020-2021.
- [18] ^ Source de données : Système de gestion des permis des services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation de l'Ontario, au 31 mars 2021.
- [19] ^ Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).
- [20] ^ Cette estimation ne tient pas compte des enfants dans les services de garde en milieu familial ayant un contrat avec des agences de services de garde en milieu familial.

- [21] ^ Tous les pourcentages d'enfants âgés de 0 à 12 ans pour lesquels il y a des places en services de garde d'enfants agréés ont été mis à jour avec les données des projections démographiques du printemps 2021.
- [22] ^ Sources de données : Système d'information sur le financement de l'éducation, ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le nombre total comprend les sources de financement fédérales, provinciales et municipales.
- [23] ^ Source de données : Système d'information sur le financement de l'éducation, ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- [24] ^ Le total du pourcentage d'enfants recevant une subvention selon le revenu familial ne correspond pas, car les chiffres ont été arrondis.
- [25] ^ Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).
- [26] ^ Source de données : Système d'information sur le financement de l'éducation, ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le nombre total comprend les sources de financement fédérales, provinciales et municipales.
- [27] ^ Source de données : Sondage de 2021 sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario (au 31 mars 2021).
- [28] ^ Source de données : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, produit numéro 98-400-X2016104 au catalogue de Statistique Canada.
- [29] ^ Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- [30] ^ Le pourcentage est une estimation fondée sur le nombre d'enfants desservis et la population totale d'enfants de la province âgés de 0 à 6 ans.
- [31] ^ Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Basé sur l'année la plus récente des données disponibles.
- [32] ^ Source de données : Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le total de 2020-2021 provient d'un rapport annuel fourni par l'administrateur du programme. Le nombre total inclut les sources de financement fédérales et provinciales.
- [33] ^ Cette colonne dresse la liste des indicateurs tels que formulés dans l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
- [34] ^ En vertu de l'Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et dans le contexte de l'Ontario, « apprentissage pour les jeunes

enfants s'entend des centres pour l'enfant et la famille ON y va.